

Exercices de rhétorique

13 | 2019 Sur des vers de Virgile

Marco Antonio Ferrazzi, Exercices de rhétorique sur les principaux discours de l'Énéide (1694) : édition des deux premiers discours

Francis Goyet



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rhetorique/902

DOI: 10.4000/rhetorique.902

ISSN: 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN: 978-2-37747-177-5

Référence électronique

Francis Goyet, « Marco Antonio Ferrazzi, Exercices de rhétorique sur les principaux discours de l'Énéide (1694) : édition des deux premiers discours », Exercices de rhétorique [En ligne], 13 | 2019, mis en ligne le 07 décembre 2019, consulté le 12 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rhetorique/902; DOI: https://doi.org/10.4000/rhetorique.902

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Marco Antonio Ferrazzi, Exercices de rhétorique sur les principaux discours de l'Énéide (1694) : édition des deux premiers discours

Francis Goyet

Présentation et principes d'édition

- L'ouvrage de Ferrazzi (1661-1748) donne l'analyse rhétorique, très brève, de quatrevingt-huit discours de l'Énéide, couvrant la totalité de l'épopée virgilienne. En éditant les deux premiers, notre but est simplement d'initier au mode d'analyse proposé, et de le situer par rapport à celui d'autres rhétoriciens. Il s'agit donc ici, pour pasticher le titre de Valéry, d'une introduction à la méthode de Marc Antoine Ferrazzi. C'est aussi une manière de jalon par rapport aux travaux de l'équipe RARE, qui avait démarré par cet ouvrage dès ses débuts en septembre 1998 : d'où le titre même de notre revue, Exercices de rhétorique.
- L'ouvrage a été publié sans nom d'auteur : Exercitationes rhetoricae in praecipuas P. Virgilii Maronis Orationes quae in Aeneidum libris leguntur, Padoue, Presses du Séminaire (« Ex Typographia Seminarii »), 1694. Au siècle suivant, l'anonymat sera maintenu dans les très nombreuses rééditions chez Manfrè. À la même époque, l'ouvrage (ou livret) a été parfois inséré, toujours anonyme, à la fin d'éditions des œuvres de Virgile reprenant celle du jésuite français Charles de La Rue (1643-1725) pour la collection Ad usum Delphini¹. On pouvait donc en déduire que ces Exercitationes rhetoricae étaient l'œuvre de La Rue. C'est ce que fait explicitement la toute dernière édition du livret : Exercitationes rhetoricae [...] auctore P. Carolo Ruaeo [...], Toulouse, Privat, 1859. Les bibliothèques aujourd'hui ont suivi ce raisonnement et classent le livret, à tort, sous le nom de La Rue.

- Ces Exercitationes de 1694 ont été publiées dans la foulée d'un autre ouvrage également anonyme, les Exercitationes rhetoricae in orationes Titi Livii Patavini. Mêmes lieu et éditeur, même date, même mode d'analyse, cette fois sur la totalité des discours chez Tite-Live, soit cent quatre-vingt. La seule différence est que, pour le Tite-Live, l'avis au lecteur donne le nom de l'auteur. Certes, l'anonymat en page de titre peut s'expliquer par le fait que, de façon usuelle, un ouvrage scolaire était alors anonyme, l'auteur comptant moins que l'institution. Mais on peut aussi y entendre un écho de la carrière mouvementée de Ferrazzi au Séminaire de Padoue, déjà racontée dans cette revue². Les deux Exercitationes de 1694, sur Tite-Live puis Virgile, sont l'aboutissement d'une volonté de réforme pédagogique très forte. Ferrazzi les a en effet écrites en tant que directeur des études du Séminaire, où il avait été chargé par le cardinal Gregorio Barbarigo (1625-1697) de réformer et dynamiser le cursus. Mais ses collègues, excédés, obtiennent sa disgrâce, précisément en 1694. L'anonymat peut dès lors s'interpréter comme une damnatio memoriae, c'est-à-dire l'effacement durable du nom, devenu tabou aussitôt que Ferrazzi fut persona non grata. Quoi qu'il en soit, en récompense de ses bons services, le cardinal nommera Ferrazzi chanoine, et dans cette sinécure celui-ci aura à cœur de répondre sur le tard à une autre commande de son protecteur, l'analyse rhétorique de l'ensemble des discours de Cicéron, toujours sur le même mode. Son nom apparaît cette fois au titre même: M. T. Ciceronis Orationum [...] analysi M. Antonii Ferratii, Padoue, Manfrè, 1729. Une autre information de ce titre est que le mot choisi par Ferrazzi ou son éditeur est analysis, et non commentarius – nous y reviendrons.
- 4 Pour chaque discours analysé, nous respectons l'ordre suivant :
 - 1) Texte de Virgile, en français puis en latin
- La traduction est celle de l'abbé Desfontaines (Pierre-François Guyot), *Les Œuvres de Virgile*, Paris, Quillau père, 1743 : graphies modernisées, casse conservée. Nous ajoutons partout, entre crochets droits, des repères de type 1A, 1B..., qui correspondent aux principaux appels de note de Ferrazzi et permettent d'identifier commodément des segments du texte. Dans le texte latin, nous numérotons chacun des vers. Dans la traduction française, nous introduisons des chiffres qui indiquent le début du vers latin correspondant, et des chevrons pour nos ajouts à la traduction Desfontaines. Ainsi, dans « 41 pour punir le seul Ajax <en délire> », le chiffre renvoie au vers 41, et *en délire* rend *furias*, omis par Desfontaines.
 - 2) Analyse du discours par Ferrazzi, en français puis en latin
- Ferrazzi présente toutes ses analyses de la même façon. Il donne d'abord un titre au discours. Puis, dans ce que nous appellerons l'« en-tête », et que nous mettrons en petites capitales, il indique de façon synthétique pathos, ethos et sources des raisonnements (ainsi que, parfois, le nombre de parties). Il en vient alors au plus long, l'analyse proprement dite, qui suit de façon linéaire le texte analysé, avec pour appel de note quelques mots des vers de Virgile.
- Dans l'analyse proprement dite, et comme nous l'avons fait pour le texte de l'Énéide, nous ajoutons partout les repères de type 1A et des chiffres indiquant dans quel vers se trouve tel mot isolé servant d'appel de note. La traduction est issue du travail collectif de l'équipe RARE; on trouvera l'intégralité de cette traduction, pour les 88 discours et en mode texte, sur notre site Schola.Rhetorica. Nous respectons exactement les majuscules et les italiques de Ferrazzi³. Enfin, nous cherchons à rendre les termes et

expressions techniques toujours de la même façon, Ferrazzi ayant une écriture très monotone, de façon probablement délibérée.

- Son abréviation *Arist.* renvoie à la seule *Rhétorique* d'Aristote. Ferrazzi utilise l'édition commandée par le cardinal Barbarigo, qui a un paragraphage propre (continu pour chacun des trois livres). Nous ramenons les formes variées que prennent ses renvois à une seule. « II, 2, 10 » signifiera : livre II, chapitre 2, paragraphe 10 (« *textus 10* ») dans Aristote, *De arte rhetorica libri tres*, traduction latine 1550 de Marcantonio Majoragio (1514-1555), Padoue, Presses du Séminaire de Padoue, 1689, également disponible en mode texte sur notre site (ainsi que la traduction française 1654 de François Cassandre, celle que nous utilisons). Nous ajoutons en petites capitales le numéro renvoyant aux paragraphes « traditionnels » de la *Rhétorique*, numéros que l'on trouve dans l'édition Loeb de la *Rhétorique*, ou dans la traduction Ruelle parue au Livre de Poche en 1991.
- 9 Pour l'ajout entre crochets droits de [NASC.] ou [DON.] dans le texte latin de l'analyse, voir le point suivant.
 - 3) Nos remarques
- Nous rendons compte de l'analyse de Ferrazzi de façon interne, en elle-même, mais aussi de façon externe, en la situant par rapport à nombre de ses prédécesseurs, nommés (dans nos notes) en abrégé et en petites capitales: DON. pour Tiberius Claudius Donat, etc. (voir la Bibliographie). Toutes les traductions des commentateurs sont nôtres, sauf exception mentionnée. Lorsque telle idée ou formulation remonte à l'un d'entre eux, nous l'indiquons dès le texte latin de l'analyse de Ferrazzi. Par exemple, à 1B: « Objectio [DON.], cui respondet a Comparatione Minorum [DON.] ». Nos ajouts entre crochets droits signifient ici que l'on trouve déjà ces deux idées chez Donat: à propos des destins, l'objection; et, à propos de Pallas, la comparaison Donat écrit « sibi objectat quod sciebat obici posse », puis « conparatio [...] a minore ad majus ». Tous les commentateurs ayant lu Donat, il n'est pas pour surprendre que la plupart d'entre eux reprennent ces deux idées. Mais dès lors, il devient intéressant de relever leurs variantes.

Discours 1, analyse de l'Énéide, I, 37-49 : monologue de Junon

1) Énéide, I, 37-49 : traduction française et texte latin

La flotte Troyenne était encore à la vue des côtes de la Sicile ; elle commençait à peine à voguer en pleine mer, et à fendre les flots écumants, lorsque Junon toujours occupée de sa vengeance se dit à elle-même :

[1A] « Faudra-t-il que j'abandonne mon entreprise, 38 et le Chef des Troyens fugitifs abordera-t-il malgré moi en Italie ?

[1B] Les Destins traversent-ils⁴ mes projets? Pallas aura donc pu foudroyer toute la flotte des Grecs <et eux-mêmes les noyer en pleine mer>, 41 pour punir le seul Ajax <en délire> qui l'avait offensée. Enlevé dans un tourbillon, il fut jeté sur la pointe d'un rocher, où il expira aux yeux de la Déesse inexorable.

[1C] Et moi, Reine des Dieux, moi femme et sœur de Jupiter, je poursuis vainement depuis tant d'années une seule nation!

[1D] Qui voudra désormais adorer Junon, encenser ses autels, et lui offrir des vœux?»

La fille de Saturne, remplie de ces pensées qui allumaient son courroux, poussa

rapidement son char du côté des Îles Éoliennes, séjour des vents orageux, patrie des nuages et des tempêtes.

34 Vix e conspectu Siculae telluris in altum

35 uela dabant laeti et spumas salis aere ruebant,

36 cum Iuno aeternum seruans sub pectore uulnus

37 haec secum: [1A] 'Mene incepto desistere uictam

38 nec posse Italia Teucrorum auertere regem?

[1B] 39 Quippe uetor fatis; Pallasne exurere classem

40 Argiuom atque ipsos potuit submergere ponto

41 unius ob noxam et furias Aiacis Oilei?

42 Ipsa Iouis rapidum iaculata e nubibus ignem

43 disiecitque rates euertitque aequora uentis,

44 illum exspirantem transfixo pectore flammas

45 turbine corripuit scopuloque infixit acuto:

[1C] 46 ast ego, quae diuum incedo regina Iouisque

47 et soror et coniunx, una cum gente tot annos

48 bella gero. [1D] Et quisquam numen Iunonis adorat

49 praeterea aut supplex aris imponet honorem?"

50 Talia flammato secum dea corde uolutans

51 nimborum in patriam, loca feta furentibus Austris

52 Aeoliam uenit.

2) Énéide, I, 37-49 : analyse de Ferrazzi

1. DISCOURS DE JUNON, EN COLÈRE DE VOIR ÉNÉE ATTEINDRE L'ITALIE AVEC SA FLOTTE

PATHOS : COLÈRE ET SENS DE L'HONNEUR. ETHOS : D'UNE FEMME PLEINE D'UN ORGUEILLEUX SENTIMENT DE SUDÉPLOPITÉ

SOURCES HABITUELLES DES RAISONNEMENTS: COMPARAISON AVEC UN(E) MOINDRE (GRANDEUR) ET CONSÉQUENCES.

[1A] Faudra-t-il que j'abandonne] Comme elle se parle à elle-même, elle n'emploie aucun Exorde, et immédiatement elle dévoile ce qui la tourmente le plus : qu'une Déesse ait été vaincue par un homme mortel, d'où naît sa Colère – repris d'Arist., II, 2, 10, VII.

Faudra-t-il⁵] Certains Commentateurs voient dans ces mots une Antiphrase; mais ils se trompent, car ici l'Interrogation nie au moment même où elle donne les apparences d'une affirmation.

[1B] Les destins] Objection, à laquelle elle répond en tirant argument d'une Comparaison avec une déesse de Moindre grandeur :

Il est honteux pour Junon de ne pouvoir faire ce que Pallas a fait.

Or Pallas a pu consumer par le feu la Flotte des Grecs.

Il est donc honteux pour Junon de ne pouvoir de même l'emporter sur les Troyens.

39 *Pallas*] *Mineure*, énoncée avec éclat par la très belle *Hypotypose* d'Ajax⁶ périssant sous la foudre, pour avoir violé Cassandre dans le temple de Pallas.

[1C] Et moi] Conclusion du syllogisme: elle montre qu'à de multiples égards elle est supérieure à Pallas en rang et dignité, et que pourtant elle ne peut obtenir la ruine d'un seul peuple quand Pallas en a détruit beaucoup. Ce qui ravive son sens de l'Honneur – repris d'Arist., II, 6, 68, xv.

[1D] Qui voudra] C'est un raisonnement, lequel se fonde sur le sens de l'Honneur et est repris du passage cité. Ce raisonnement se fait sous la forme d'un Épichérème, en tirant argument d'une Conséquence :

Il me faut prendre garde à ne pas perdre sur terre les honneurs dus aux dieux.

Or je les perdrai, si je ne peux détruire les Troyens. Je dois donc les détruire, d'une manière ou d'une autre.

I. JUNONIS IRATAE, QUOD ÆNEAS CLASSE ITALIAM PETERET

MOTUS IRA, ET PUDOR. MORES MULIERIS SUPERBAE.

Mene incoepto] Cum secum ipsa loquatur, nullum adhibet Exordium, statimque aperit id, quo maxime angebatur; vinci Deam a mortali homine [NASC.], unde oritur Ira, ex Arist. II, 2, 10.

Mene] Quidam Commentatores in his verbis Ironiam agnoscunt [NASC.]; falluntur tamen, nam ipsa Interrogatio negat, cum affirmare videtur.

Quippe] Objectio [DON.], cui respondet a Comparatione Minorum [DON.]:

Turpe est Junoni id non posse facere, quod Pallas fecit;

Sed Pallas potuit exurere Classem Graecorum;

Ergo turpe est Junoni idem non posse praestare in Trojanos.

Pallasne] Assumptio, quae illustratur pulcherrima Hypotyposi, Ajacis fulmine pereuntis ob violatam in templo Palladis Cassandram.

Ast ego] Complexio, ostenditque se in plurimis dignitate Palladem superare, cum tamen unam gentem perdere non possit, illa multas perdiderit. Hinc Pudor, ex Arist. II, 6, 68. Et quisquam] Pudoris argumentum ex loco citato, et per Epicherema ita arguit a Consequentibus:

Cavendum est mihi, ne divinos honores in terris amittam ; Sed amittam, si nequeam Trojanos perdere ; Ergo eos quoquo modo perdere debeo.

3) Énéide, I, 37-49 : nos remarques

Nos remarques s'organisent en trois grandes étapes. Nous décrirons d'abord, à l'occasion de ce premier discours, le système de Ferrazzi, auquel il se tient avec constance d'un discours à l'autre. Nous rendrons compte ensuite de son analyse, en elle-même; nous la comparerons enfin à celle d'autres commentateurs du même texte de Virgile. En somme, d'une lecture interne nous passerons pour finir à une lecture externe.

a) Le système habituel de Ferrazzi

Ferrazzi a toujours une partie analytique et une partie synthétique. Il donne la synthèse en premier, dans ce que l'on peut appeler l'en-tête: indication du pathos et de l'ethos ainsi que des sources habituelles des raisonnements (des « lieux communs »); puis indication du plan du discours, du moins lorsque Ferrazzi considère qu'il y a un plan, ce qui n'est pas le cas ici. Il passe ensuite à l'analyse détaillée, qui suit l'ordre du texte, et que nous repérons par 1A, 1B etc. De façon prévisible, les indications synthétiques se retrouvent dans l'analyse détaillée, sauf pour l'ethos. Dans l'analyse, le pathos Colère est de façon explicite à 1A, comme le signale alors le renvoi à un passage précis du

chapitre de la *Rhétorique* d'Aristote consacré à la colère. Le pathos du sens de l'Honneur est à 1C et à 1D, avec de nouveau, à 1C, un renvoi précis au chapitre correspondant d'Aristote. Pour les sources des raisonnements, le dispositif est le même. La Comparaison annoncée dans l'en-tête se trouve à 1B, et la Conséquence, à 1D. Pour ce premier discours, l'en-tête ne donne pas le plan du discours, comme Ferrazzi le fait dès le second discours (avec Exorde, à 2A, puis Argumentation, de 2B à la fin, 2D): mais ici on voit tout de même apparaître, à 1A, le mot même d'Exorde – pour justifier son absence.

13 La synthèse de l'en-tête ne reprend pas la totalité des termes techniques signalés par l'analyse détaillée. Outre Exorde, on trouve dans celle-ci, signalés par des majuscules (avec en général les italiques): à 1A, Antiphrase et Interrogation; à 1B, Objection, Mineure et Hypotypose; à 1C, Conclusion du syllogisme (Complexio); à 1D, Épichérème. Parmi ces sept termes non annoncés, trois dérivent en fait de l'en-tête. En effet, celui-ci se limite à décrire l'ensemble des arguments, au sens qu'a ce mot chez Aristote : les arguments du pathos comme ceux du logos - Ferrazzi ne détaille pas ceux de l'ethos. Pour le logos, les raisonnements, Ferrazzi s'astreint toujours dans son analyse à restituer l'argument sous forme syllogistique, comme on le voit ici pour la Comparaison (1B) et la Conséquence (1D). Une telle restitution ne manquera pas de surprendre le lecteur d'aujourd'hui, qui la trouvera sans doute triviale, voire comiquement pédante. Mais il faut bien comprendre à quoi elle sert, de façon très économique. Une fois restitué ce syllogisme sous-jacent au texte, Ferrazzi peut repérer brièvement ce qui est explicite dans le texte lui-même. Pour la Comparaison, la majeure seule est absente des vers de Virgile, mais on peut identifier la mineure (à 1B) et la conclusion du syllogisme (à 1C). Pour la Conséquence, l'Épichérème est une formule dense, dans le texte même, dense parce qu'elle condense tout un raisonnement syllogistique, restitué par l'analyse à 1D. On voit ainsi que Mineure, Conclusion du syllogisme et Épichérème relèvent, dans l'en-tête, des « sources habituelles des raisonnements », même sans y être annoncés, parce que ce sont des éléments de l'argumentation.

Ce que l'en-tête synthétique n'annonce pas, dans ce premier discours, ce sont : Antiphrase et Interrogation (1A) ; Objection et Hypotypose (1B).

L'Objection répond à l'Exorde mentionné à 1A: de même qu'on a une absence d'exorde à 1A (ou, pour certains commentateurs depuis Macrobe, un exorde *ex abrupto*⁷), on a une espèce de mouvement argumentatif à 1B. *Objectio* apparaît donc là où on attendrait *Contentio* (comme à 2B). Nous reviendrons sur ce problème plus bas, lors de la comparaison avec les autres commentateurs. Si l'en-tête du premier discours avait annoncé un plan, il aurait dit « Exorde abrupt et Objection » ; mais, précisément, il ne le fait pas.

Au total, ce dont les en-tête de Ferrazzi ne donnent jamais la liste, ce sont les figures, et en général tout ce qui relève des formulations, du style, de l'elocutio: ici, Antiphrase et Interrogation (1A), puis Hypotypose (1B). Il les indique pour ainsi dire au passage, au fil de son analyse, en se contentant de signaler les plus remarquables. Là n'est pas son centre de gravité.

Nous pouvons ainsi conclure cet aperçu sur le système de Ferrazzi. Ses en-tête affichent la couleur. Ce qui l'intéresse prioritairement, c'est l'ensemble et l'organisation des arguments, à condition d'entendre par ce terme non seulement ce que nous appelons aujourd'hui ainsi (les raisonnements qui relèvent de l'Argumentation, du logos) mais aussi les « arguments pathétiques » et « éthiques » – même si ces derniers ne sont pas

détaillés. Une telle priorité est typiquement aristotélicienne. Pour le pathos, ces Exercices de rhétorique relèvent le défi d'exemplifier pour les étudiants, dans une grande œuvre comme l'Énéide, la plupart des arguments pathétiques que détaillent les chapitres d'Aristote sur les passions (Rhétorique, II, 2-11). Pour le logos, les raisonnements (l'argumentation au sens moderne du terme), il n'y a pas de renvoi à Aristote, mais à la liste alors habituelle des loci communes, liste qui inclut la comparaison, les conséquences, les causes, les circonstances⁸... Mais le traitement même de cette liste est d'esprit aristotélicien, par la restitution constante des syllogismes et enthymèmes.

l'enthymème comme un syllogisme abrégé, dont il faudrait restituer mentalement la proposition non énoncée, en général la majeure. Il voit l'enthymème comme un raisonnement à deux propositions, alors que le syllogisme en a trois. Cela, en structure profonde. En surface, ce qui apparaît dans le texte étudié est à géométrie variable. Les trois propositions constitutives du syllogisme sont rarement toutes énoncées, et celles qui le sont apparaissent dans un ordre qu'il s'agit de repérer (la conclusion peut se trouver en premier, etc.). Il en va de même pour l'enthymème au sens de Ferrazzi, puisque le plus souvent une seule de ses deux propositions constitutives est énoncée. Ce simple aperçu montre où est l'intérêt de son dispositif. Pour le dire d'un jeu de mots, l'analyse balise : elle est là pour pointer et identifier des passages du texte analysé. Le résultat peut paraître trivial, quand on a sous les yeux le texte de Virgile et l'analyse en regard. Mais il suffit au lecteur moderne de masquer l'analyse de Ferrazzi pour vérifier que, sans son aide, il n'est pas si simple de retrouver ce qu'elle balise.

b) Lecture interne de l'analyse du discours 1 : de 1A à 1D

19 L'en-tête de Ferrazzi se trouve en premier, mais il vaut mieux le lire en dernier. Il représente en effet un résumé: une reprise synthétique de l'analyse détaillée, un sommaire ou *summa* qui donne d'un coup d'œil les résultats globaux. Nous commencerons donc par les détails, de 1A à 1D.

20 **1A**, « *Colère* » et « *Arist.*, *II*, 2, 10 ». Il s'agit d'un renvoi au chapitre que la *Rhétorique* consacre à la colère : première partie du paragraphe ou *textus* 10, partie qui correspond exactement au § VII de la traduction Ruelle. Soit, dans la trad. Cassandre de 1654 :

[VII.] Tous les hommes au reste ont cette opinion-là d'eux-mêmes, Qu'ils croient toujours devoir être considérés et respectés [1378b35] de ceux qui leur sont inférieurs, ou en naissance, ou en crédit, ou en mérite; en un mot [1379a1] dans toutes les choses en quoi ils excellent et qui leur donnent quelque avantage sur les autres. Par exemple, un Riche prétend, à cause de ses richesses, Que le pauvre lui doit rendre de l'honneur. Autant en croit un Orateur de celui qui est incapable de parler en public. Il en est de même d'un Prince à l'égard de son Sujet, et de quiconque est jugé digne de commander à l'égard d'un autre qui est né pour obéir. C'est aussi, à l'occasion d'un Roi en colère, qu'il a été dit, Des Rois enfants du Ciel la colère est extrême⁹. [1379a5] [...] Car certainement le mépris est insupportable aux Rois et aux Princes, à cause de leur dignité et du haut rang qu'ils tiennent.

Dans la traduction latine qu'utilise Ferrazzi, les mots dignum et indignantur ouvrent et ferment ce développement (nous soulignons): « [VII.] Dignum autem censent, se ab illis observari, [1378b35] qui genere, opibus, virtute sunt inferiores [...] indignantur enim propter excellentiam suam. » C'est une affaire de dignitas, de rang, comme le dit bien la traduction de Cassandre, « (la) dignité et (le) haut rang ». Énée est inférieur à Junon en

naissance, *genos* en grec et *genus* en latin, et c'est même un abîme, celui qui sépare un homme d'un dieu. Tout comme était un abîme, sous l'Ancien Régime, la distance entre un roi et ses sujets. Or, Junon n'est pas seulement une déesse, mais la « reine » des dieux (vers 46, 1C).

Le thème de ce passage d'Aristote était alors une évidence, que l'on peut résumer par la formule « la colère du roi » (La Fontaine, Fables, VIII, 14, v. 30). L'originalité de Ferrazzi ne consiste pas ici dans l'idée, qu'il trouve formulée par Nascimbeni : « les Dieux supportent plus facilement d'être vaincus par d'autres Dieux que par des hommes¹0 ». Ce qu'il ajoute à Nascimbeni, et en général à tous les commentateurs de Virgile, c'est de faire le lien explicite avec ce passage précis d'Aristote, dans un geste fondamentalement pédagogique. Il s'agit d'inciter l'élève à lire en parallèle la Rhétorique et un exemple remarquable¹¹¹. Grâce à ce va-et-vient où la théorie et la pratique s'éclairent l'un l'autre, l'exemple permettra de fixer dans la mémoire le passage théorique, et réciproquement. La colère du roi ? Voir, chez Virgile, celle de Junon ; ou, chez La Fontaine, « celle du roi lion ».

1A, « Antiphrase » ou « Interrogation » ? Comme c'est là explicitement une discussion avec les autres commentateurs, nous renvoyons à la fin de notre d).

1B, « Objection ». L'objection a pour marqueur le quippe initial, que ne traduit pas Desfontaines : « certes » ou « mais », ou encore « on me dira que ». Le système objection / réponse est bien rendu dans une traduction 1610 du vers 39 (Partie du premier livre de l'Aeneide de Virgile, Paris, R. Estienne, graphies modernisées) :

Mais l'arrêt des destins contre mes vœux conjure.

Et quoi! Pallas sut bien pour une moindre injure [...].

La Rue a une explication très claire : « Elle prévient l'objection qu'on pouvait lui faire, celle de la puissance suprême que les destins ont sur les Dieux mêmes ; et <dans sa réponse> son indignation se teinte d'une sorte d'amère plaisanterie : "Ah bon vraiment ? les destins ont permis à Pallas de se venger, et à moi ils devraient l'interdire¹² ?" »

1B, « Comparaison ». La Comparatio minorum, ou « a minore ad majus » (DON. p. 19) a une traduction ancienne très simple, le parallèle « du petit au grand » : Pallas est ici « le petit », et Junon, « le grand¹³ ». Dans notre propre traduction, il nous a paru préférable de spécifier chaque fois. Le syllogisme que restitue Ferrazzi fait clairement le lien entre la question de la supériorité (d'où la colère, à 1A) et celle du déshonneur ou pudor (à 1C et 1D, déjà présent ici avec « honteux, turpe »). La comparatio, présentée comme la source de ce syllogisme, souligne l'enjeu qu'est pour Junon sa supériorité ultime : maintenir son rang de plus grande des déesses, de reine des dieux. Autrement dit, la comparaison ou parallèle est ici une façon de poser une rivalité. De ce point de vue, on pourrait par exemple ajouter à Ferrazzi que la « pointe d'un rocher » de Virgile qui clôt 1B (scopulo acuto, v. 45) sera repris plus loin, dans la diégèse : la tempête suscitée par Junon aura pour effet, elle aussi, d'encastrer les navires des Troyens « sur la pointe d'un rocher » (nauis scopulo, v. 145). On peut considérer que cette reprise marque le poids qu'a sur sur l'esprit de Junon le parallèle avec Pallas.

1C, « sens de l'Honneur » et « Arist., II, 6, 68 ». Comme nous traduisons partout chez Ferrazzi pudor par sens de l'Honneur, il nous est impossible ici de rendre justice à la brièveté du Hinc Pudor, « D'où la Honte ». Le renvoi est au chapitre de la Rhétorique sur la honte (grec aiskhunè) et son contraire l'impudence : deuxième partie (sur quatre) du

paragraphe ou *textus* 68, cette deuxième partie correspondan au § XV de la traduction Ruelle (à 1384a25). Soit, dans la trad. Cassandre de 1654 (ses italiques) :

Ceux devant qui on a de la Honte. [XIV.] Donc puisque la Honte est Une certaine imagination qu'on a, qui fait appréhender le scandale et la perte de la réputation [...]. Il faudra nécessairement, Qu'on ait toujours de la honte en présence des personnes de qui on fait état. [XV.] Ces personnes-là sont, Ceux chez qui on est en estime ; ou que l'on estime soi-même ; ou de qui on veut être estimé ; ou avec qui on est en contestation pour le rang et qu'on regarde avec émulation ; En un mot, tous Ceux de qui on ne méprise point le jugement.

La sous-sous-partie à laquelle renvoie Ferrazzi est l'avant-dernière, la « contestation pour le rang », la rivalité d'honneur, ou, dans la traduction latine 1550 : « quibuscum de honore, ac dignitate contendunt¹⁴ ». Nous retrouvons à la fois le rang ou dignitas (Ferrazzi : « dignitate superare ») et l'idée de rivalité, soit le premier renvoi à Aristote (à 1A) et la comparaison où l'enjeu est la primauté (à 1B). La comparaison/rivalité est portée ici par le verbe contendere. En effet, le substantif formé sur contendere, contentio, a trois sens : « effort pour soutenir son point, sa thèse » (en cela, synonyme de confirmatio) ; « lutte, rivalité » ; « comparaison, parallèle » (en cela, synonyme de comparatio ou collatio). Dans ces trois sens domine la même idée de conflit ou tension, conformément au radical de contendere, « tendre ». À noter que Ferrazzi, pour désigner l'Argumentation d'un discours, emploie Contentio et non le plus classique Confirmatio.

1D, « Conséquence » et « Épichérème ». On pourrait presque rendre Consequentia par conséquence néfaste - c'est le cas le plus fréquent dans les exemples de conséquences que donne Ferrazzi. L'Épichérème est défini par le rhétoricien Martin du Cygne (1619-1669) comme « un Raisonnement en bref, où malgré la brièveté tient la totalité du Syllogisme et du Raisonnement»; il ajoute peu après: «Condensé dans un Épichérème, un Syllogisme devient tout vibrant de véhémence » (« vibraturque vehemens argumentum¹⁵ »). Les exemples qu'il donne sont logiquement sous la forme interroexclamative. Notons ici que Scaliger restitue une majeure analogue: « Exemple d'enthymème, ces mots de Junon [à 1C] : "reine des dieux, femme et sœur de Jupiter", je ne puis vaincre les Troyens. Or il faut que ma divinité soit adorée. Elle sous-entend la majeure, qui est: une divinité sans le pouvoir qu'on lui attribue ne saurait être adorée16. » Ferrazzi ne saurait parler ici d'enthymème, car comme nous l'avons dit plus haut (§ 18), il ne donne pas à ce mot le sens de « syllogisme dont la majeure n'est pas énoncée ». On ajoutera que le rapprochement avec Scaliger souligne là encore l'originalité de Ferrazzi, comme à 1A celui avec Nascimbeni. Ferrazzi pour être pédagogique est systématique. Il renvoie toujours explicitement à un passage précis d'Aristote, quand il est question de pathos (alors que Nascimbeni ne voit pas l'utilité de préciser une évidence comme la « colère du roi », ou des dieux). De même, Ferrazzi explicite toujours les trois propositions des syllogismes, ou les deux propositions des enthymèmes (selon le sens qu'il donne à ce terme), là où les autres commentateurs ne le font que de temps en temps.

c) Lecture interne de l'analyse du discours 1 : l'en-tête

- Après l'analyse détaillée, nous pouvons maintenant en venir à la synthèse, c'est-à-dire à la lecture de l'en-tête.
- Pathos, Ethos. Apparemment, on a deux pathè à égalité, la Colère et le sens de l'Honneur. Mais nous venons de voir dans l'analyse détaillée que l'honneur (ou plutôt la honte : le déshonneur que serait une défaite) était en fait subordonné à la colère. Le résumé en

tête du discours est saturé par celle-ci. Si l'on va du titre au pathos, on a : « Junon en colère » puis « pathos Colère ». Même chose quand on va du pathos à l'ethos : l'ethos de supériorité (de superbia) implique lui aussi l'idée de colère, si on a présent à l'esprit le passage d'Aristote sur la « colère du roi ». Supériorité, rivalité d'honneur, voilà l'enjeu. Le même dispositif se retrouve au discours 49 (Énéide, VII, 293-322). Titre de 49 : « Junon en colère, Junonis iratae... » ; « pathos : Colère et sens de l'Honneur ; ethos : d'une femme offensée [laesae mulieris] » – s'il y a offense, il y aura la réaction en chaîne prévisible, qui mène de l'offense à la colère et de la colère à la vengeance. Le discours 49 a du reste une même comparaison du petit au grand, selon un rapprochement déjà fait par Macrobe. Le « petit » y est Mars (49D), et le « grand », Junon (49E) : « Mars a pu exterminer les féroces Lapithes » (v. 304), « et moi, je suis vaincue par Énée », uincor ab Aenea (v. 310).

La difficulté ici est la traduction de superba dans l'ethos, adjectif que seul le français du XVIIe siècle peut rendre par superbe : « Chaque passion parle un différent langage : / La colère est superbe, et veut des mots altiers¹⁷. » Notre propre traduction cherche à éviter un double piège, celui de l'interprétation psychologique et celui du seul sens négatif juste avant, à Énéide I, 21, bello superbum est positif, un peuple « supérieur » à la guerre. Mais il se peut fort bien que Ferrazzi lui-même aille du côté négatif, sur fond quant à lui de moralisme chrétien. Même s'il ne va peut-être pas jusqu'à la misogynie de Scaliger à propos de ce discours, il voit sans doute en Junon le type exemplaire de la reine « orgueilleuse », emportée par une « colère » qui est elle aussi vue comme un défaut majeur à éviter, de même que l'orgueil ou superbia est chez les chrétiens l'un des sept péchés capitaux. La conception de la colère comme rage furieuse se rapprocherait ainsi de celle de Sénèque (et du motto de son De Ira, « la colère est une courte folie », « ira breuis furor est »), et du coup écarterait toute idée que la déesse puisse argumenter, et en un sens se dédoubler entre deux rôles, celle qui parle et celle qui se laisse convaincre Au demeurant, chrétien ne veut pas dire angélique. La colère qui ne pardonne pas relève de la logique du monde, dont il faut tenir compte. En d'autres termes, même

cette vision moralisatrice n'empêchait pas un lecteur de l'époque d'être sensible à la force de la hiérarchie. Or, c'est là ce qu'oublient nos modernes lectures psychologiques et que nous tentons pour notre part de rappeler avec notre traduction. Certes, la « superbe » dont parle superba est le thème de la colère du roi (1A). Mais, du point de vue du roi, cette colère ne saurait être que juste - quitte à susciter sur le public l'effroi sacré du deinos. Ne pouvant décalquer en superbe, et ne voulant pas rendre par orqueilleuse, nous préférons donc dire que Junon a une grande conscience de sa supériorité - voir superare à 1C. Voir aussi le discours 60 (Énéide, IX, 83-92): Cybèle demande à son fils Jupiter que les navires d'Énée, faits avec les arbres sacrés du mont Ida, soient invulnérables, au motif que c'est sur ce mont qu'on lui offre à elle des sacrifices. Son Ethos est « reginae de sua auctoritate sollicitae » : « d'une reine très inquiète de son prestige ». Cela nous paraît gloser assez exactement le mulier superba appliqué à Junon. L'orgueil du roi ou de la reine n'est pas nécessairement péjoratif : c'est le sens de son rang ou dignitas à défendre. Chez Molière (Psychè, prologue), à la Grâce qui aurait « cru qu'une déesse / Devrait moins se mettre en courroux », Vénus réplique, sur un ton très cornélien (v. 97-101) :

Et c'est là la raison de ce courroux extrême. Plus mon rang a d'éclat, plus l'affront est sanglant; Et si je n'étais pas dans ce degré suprême, Le dépit de mon cœur serait moins violent. Moi, la fille du dieu qui lance le tonnerre [...]. « Moi », ou ici, dans la bouche de Junon (1C, v. 46), « Ast ego ». « Moi, reine des Dieux, moi femme et sœur de Jupiter ». Comme le dit fort bien Rollin à propos du Moi initial du discours : « cet unique mot dit tout ».

Pour conclure ce point, nous ne résistons pas au plaisir de citer en entier le commentaire du premier vers par le même Rollin :

Ce commencement brusque convient parfaitement à une déesse pleine d'orgueil et de colère, qui, s'entretenant en elle-même du sujet de son mécontentement, exhale tout d'un coup par ce discours sa douleur et son indignation. Toutes les expressions doivent être pesées. Mene, Moi? cet unique mot dit tout, et Junon elle-même nous développera dans la suite ce qui y est renfermé. Incoepto desistere : qu'une femme, qu'une déesse (et quelle déesse!) soit obligée de renoncer à son entreprise! Victam, vaincue: qu'elle soit forcée de se reconnaître vaincue, malgré tous ses efforts et tous ses combats, et qu'elle voie sa rivale l'emporter sur elle et triompher de sa faiblesse! Tous les mêmes mots pourraient demeurer et n'avoir pas la même force. C'est ce monosyllabe et cette interrogation Mene, Moi? c'est cet infinitif desistere, arrêter, qui ne paraît gouverné par rien, qui animent cette pensée. Tel est le langage de la colère.

Sources habituelles des raisonnements. Dans l'en-tête, Ferrazzi use tantôt d'un singulier, « la » Comparaison, et tantôt d'un pluriel généralisant, ici « les » Conséquences, ailleurs « les » Causes ou encore « les » Circonstances. Ce pluriel renvoie en général, dans l'analyse détaillée qui suit, à un singulier. Par exemple, au discours 3, le a Causis de l'entête est reformulé en un a Causa finali : les Causes pointent, en pratique, vers une seule, la cause finale, c'est-à-dire l'une des quatre causes énumérées par Aristote (la finale, l'efficiente, la formelle et la matérielle). Il en va de même ici pour les Conséquences : une seule à 1D, la fin de tout culte de Junon. Même chose encore pour les Circonstances : sur place, dans l'analyse, sera désignée chaque fois une circonstance, par exemple, la circonstance de lieu, ou de temps, etc., c'est-à-dire la réponse aux questions « où, quand, comment », etc. Le pluriel de l'en-tête renvoie donc à la liste que donnent les traités, liste des quatre causes ou des diverses circonstances.

33 Il arrive, assez rarement, que Ferrazzi ne relève pas d'emploi des sources ou *loci communes* dans un discours donné. Il omet alors la ligne correspondant dans l'en-tête, ou même, parfois, il écrit un étonnant « *Loci communes nulli sunt* » : dans tel discours, « Il n'y a pas de <recours aux> sources habituelles des raisonnements ». Pareille remarque signifie que l'en-tête est aussi programmatique. C'est un formulaire contraignant dont Ferrazzi cherche systématiquement à remplir les cases pré-établies, en mettant ici l'équivalent d'un *État néant* ou *Ne s'applique pas*. En d'autres termes, il se lance un défi très dur à relever. Il lui faut montrer que chaque discours a pathos, ethos et sources, puis dire lesquels précisément.

La même logique s'applique à l'annonce des parties du discours. Ferrazzi omet, plus fréquemment que pour les sources, de les relever dans l'en-tête; et il n'y écrit jamais une formule du genre « ce discours ne se divise pas en parties ». Pour le premier discours, l'en-tête n'annonce pas de parties, et l'analyse détaillée n'en signale pas non plus: tout au plus précise-t-elle, à 1A, qu'il n'y a « aucun *Exorde* ». Tout cela signifie nettement que Ferrazzi considère que ce premier discours n'obéit à aucun plan: pas d'exorde; pas de proposition (de thèse à défendre); pas d'argumentation (c'est-à-dire d'arguments pour défendre la proposition) alors même qu'il y a bien recours, par deux fois, à des syllogismes donc à des arguments; enfin pas de conclusion ou de péroraison.

- L'absence de plan chez Ferrazzi est une prise de position au sein d'un débat, comme nous allons le voir dans notre dernier point. Cela se sent dès le début de son analyse. Quand il dit « aucun Exorde », cela veut dire que pour sa part, et à la différence de la plupart des autres commentateurs, il se refuse à voir dans 1A un exorde (ou une proposition). De même, la répartition de ses remarques, de 1A à 1D, évoque irrésistiblement les trois parties que relèvent les autres commentateurs. Son 1A n'est pas un exorde, mais c'est tout de même une sorte de début. Ses 1B + 1C (réponse à une objection, avec mineure puis conclusion du syllogisme) évoquent ce que les autres identifient comme une argumentation. Enfin, son 1D, avec son « épichérème » ou interro-exclamative condensée, semble bien avoir la même valeur de conclusion signalée par Scaliger.
- Pourquoi donc Ferrazzi n'indique-t-il pas de parties pour le discours 1? On peut avancer là-dessus deux hypothèses, qui ne s'excluent pas. La seconde aura besoin de la comparaison avec les autres commentateurs, mais la première peut se traiter sans attendre, car elle est dans la continuité logique de l'en-tête, sursaturé par la colère. En n'indiquant pas de parties, Ferrazzi signifierait par là que la colère ne prémédite pas de plan. Irait dans ce sens le fait qu'il ne dégage pas non plus de parties pour le discours 49, dont nous avons vu qu'il était très proche de celui-ci (autre colère de Junon), ainsi que pour les discours 31, 34 et 35 (la colère de Didon au livre IV, respectivement v. 365-387, 534-552 et 590-629). En cela il est fidèle à la remarque finale de Scaliger sur ce premier discours : « Ce discours servira de modèle pour mettre en forme les pensées du colérique¹⁸. » Donat de même renvoie régulièrement à la colère le désordre des mots dans les phrases de Junon. Bref, pour reprendre l'élégante formule de Rollin, qui résume toute cette tradition interprétative, on a dans le premier discours « le langage de la colère ».

d) Comparaison avec les autres commentateurs

- Avant d'entrer dans cette question, il est utile de regarder comment Ferrazzi a travaillé pour son Tite-Live, dont la publication a précédé immédiatement son Virgile. Là, il a clairement eu sous la main un seul commentateur, Johannes Tesmar (1612-1654), Exercitationum rhetoricarum libri VIII (Amsterdam, L. et D. Elzévir, 1657), auquel il reprend le titre même d'Exercitationes rhetoricae.
- Le livre IV de Tesmar (p. 269 à 506) analyse lui aussi la totalité des discours de Tite-Live. Ferrazzi y trouve le dispositif de l'en-tête décrit plus haut. Chez Tesmar, l'en-tête comporte toujours trois lignes : une pour l'Ethos (par exemple, « Ethos est principis de salute publica solliciti », p. 271); une autre pour le Pathos (« Pathos, metus periculi communis »); la troisième pour les parties (« Partes sunt tres : Exordium, Contentio & Conclusio »). Puis Tesmar a une analyse détaillée de même ampleur que celle de Ferrazzi, divisée en autant de paragraphes que de parties annoncées, donc, dans l'exemple cité, trois paragraphes numérotés de I à III. Enfin, à la manière de Melchior Junius (1545-1604), Tesmar ajoute à l'analyse l'eventus (le succès ou non du discours), l'usus (d'autres situations dans lesquelles on pourrait appliquer un tel discours), et pour finir les sententiae (les formulations remarquables) Ferrazzi dans son propre Tite-Live garde les sententiae mais écarte eventus et usus. Nous avons vu l'originalité de Ferrazzi. Dans l'en-tête, il ajoute les loci communes ou sources des raisonnements. Dans son analyse détaillée, il ajoute les renvois précis à la Rhétorique d'Aristote ainsi que l'explicitation systématique des syllogismes, là où Tesmar n'en reconstitue qu'un

certain nombre. Mais au-delà de l'originalité, par rapport à notre problème ici, celui du débat entre commentateurs, la situation Tesmar-Ferrazzi est idéale. Ferrazzi reprend très souvent les formules mêmes de Tesmar, et tout aussi souvent il le contredit sur le fond. On peut donc suivre pas à pas ce qu'il approuve et ce qu'il désapprouve.

Terminons cette remarque préliminaire sur Tesmar en relevant le titre que celui-ci donne à son livre IV : « Commentariolus Analyticus in orationes T. Livii ». Littéralement, « petit commentaire analytique des discours chez Tite-Live », c'est-à-dire « commentaire en forme d'analyse ». Voilà qui décrit bien le analysis qu'emploiera Ferrazzi lui-même pour son Cicéron¹⁹. Ses commentaires pour chaque discours sont, comme ceux de Tesmar, de dimension très réduite quand on les compare aux commentaires si développés de leur époque, ou à ceux de Servius et de Donat sur Virgile : d'où le diminutif -olus de commentariolus²⁰. La brièveté elle-même s'explique par le but visé. Il s'agit d'« analyser », c'est-à-dire de dégager nettement les diverses séquences du discours. En effet, de façon générale, le mot grec analusis a pour sens « résolution d'un tout en ses parties, analyse », selon la définition du Dictionnaire grecfrançais de Bailly (analusis 3°), définition qui se souvient du mot latin des humanistes pour rendre analusis : resolutio. Descartes oppose ainsi « l'analyse ou résolution » à « la synthèse ou composition » (cité par Littré, résolution 6°). Ana-luein, littéralement « délier », c'est découper un tout selon ses articulations naturelles, et non pas le sectionner, selon des sections arbitraires ou artificielles.

Nous pouvons maintenant revenir au Virgile de Ferrazzi. La situation n'y est pas aussi claire que pour son Tite-Live. Mais 1A nous donne du moins un indice remarquable. C'est, dans tout le corpus de Ferrazzi – ses analyses de Tite-Live, Virgile et Cicéron –, la seule occurrence du mot commentator. Et surtout, nous retrouvons la même façon de citer un commentateur pour le contredire : « Certains Commentateurs voient dans ces mots une Antiphrase ; mais ils se trompent » (1A).

Le début de cette formule est en effet repris de Nascimbene Nascimbeni (né à Ferrare, actif dans les années 1555-1577), dans son très copieux commentaire de l'Énéide, l' Explanatio parue en 1577. Celui-ci écrit, à propos du premier vers du discours: « Certains voient ici une ironie: pour ma part, je suis facilement de leur avis » (NASC., col. 32A, « Sunt qui hic eirônian agnoscant: quibus ego facile assentior »). Ferrazzi se coule dans la phrase. Il remplace Sunt qui par Quidam Commentatores, il garde « Ironiam agnoscunt », puis il prend le contre-pied de la fin: « falluntur tamen », « et pourtant ils se trompent ». Une ironie? une antiphrase? l'un est d'accord, l'autre non. Aux yeux de Ferrazzi, il n'y a pas là Antiphrase, et il lui substitue un autre terme, Interrogation, non mentionné chez Nascimbeni, mais bien présent chez d'autres commentateurs, dont Scaliger. Une telle substitution tendrait en soi à prouver que ses lectures ne se limitent pas à Nascimbeni. En tout cas, puisque nous sommes sûrs qu'il a lu celui-ci, il paraît à tout le moins vraisemblable qu'il ait pu aussi jeter un œil sur l'autre commentaire publié dans le même volume de 1577, les Enarrationes (1559) de Lambert van der Hove (Lambertus Hortensius Montfortius, environ 1500-1574, HORT.).

Ironie/Antiphrase, ou Interrogation? Ainsi bien placé au tout début du Virgile de Ferrazzi, ce débat explicite mérite l'attention, alors même qu'il semble a priori mineur. En effet, dès que l'on regarde les autres commentateurs, on se rend compte qu'il engage en fait toute l'interprétation rhétorique du premier discours. Pour faire simple, nous commencerons cette fois-ci par un aperçu synthétique, avant de revenir à la question

précise de l'ironie/antiphrase. Autrement dit, il faut voir d'abord le plan que proposent les commentateurs.

Ce plan est tripartite, nous l'avons déjà signalé. Rollin le résume bien :

1A. Ces deux vers « tiennent lieu d'exorde et de proposition ».

1B-C. « Confirmation » [l'argumentation : Confirmatio selon le terme le plus courant ; Contentio chez Ferrazzi et déjà chez Tesmar].

1D. « Péroraison ».

En apparence, ce plan s'oppose donc à Ferrazzi. Mais le résumé de 1B-C que donne Rollin rejoint en réalité le point de vue de Ferrazzi :

Junon réfute <l'objection> par un seul exemple, qui fait toute la matière de son discours : Pallas a bien pu se venger d'Ajax ; et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.

D'une part, cela reformule le syllogisme de Ferrazzi, à 1C (sans sa majeure). D'autre part, Rollin dit clairement ce qui est implicite chez Ferrazzi et déjà chez Melanchthon. Les arguments – « la matière du discours » – se réduisent à « un seul », l'exemple de Pallas. Voir l'analyse similaire, par Charles Batteux, du discours du Chêne dans « Le Chêne et le Roseau » de La Fontaine. Le chêne énonce d'abord la « proposition » de son discours : « Vous avez bien sujet d'accuser la nature ». Pour établir ce qu'il avance, il donne ensuite un premier puis un second exemple : « Un roitelet pour vous est un pesant fardeau » puis « Le moindre vent [...] vous oblige à baisser la tête ». Batteux commente : « C'est la même pensée présentée sous une autre image. Le Chêne ne raisonne que par des exemples ; c'est la manière de raisonner la plus sensible [la plus accessible aux sens], parce qu'elle frappe l'imagination en même temps que l'esprit²1. » Junon de même « ne raisonne que par des exemples », et encore : par un seul exemple, celui de Pallas, qui « frappe son imagination » grâce à l'hypotypose, laquelle agit sur la phantasia ou imaginatio²2.

44 Comme Rollin, Scaliger appelle lui aussi « exemple » l'histoire de Pallas à 1B (« At exemplo apposito »). Or, il nous semble que Ferrazzi raisonne très précisément à partir du plan que propose Scaliger. Voici le plan de celui-ci :

1A, « sans exorde », ou plutôt « exorde *ex abrupto*, et sous forme d'interrogation²³ » ; et proposition, mais implicite, sous-entendue (« *Nihil proponit*, *sed supponit* »).

1B, confirmatio: « Elle prouve sa proposition [Confirmat propositum] en réfutant l'objection, qui est "les destins s'y opposaient" ».

1C, l'exemple est alors simplement ajouté à la preuve, « apposé²⁴ ».

1D, conclusio (et non peroratio), « La conclusion se fait sous la forme d'une indignation ». Concludere désigne une fin brève, qui clôt brusquement le discours, à la manière dont une clausule rythmique ferme une période oratoire.

De ce descriptif de Scaliger, Ferrazzi déduirait sa propre absence de plan, en considérant que celle-ci est au fond plus conforme à l'interprétation générale du même Scaliger, selon laquelle ce discours est typique du colérique.

La relecture critique de Scaliger par Ferrazzi nous paraît être celle-ci. Scaliger enchaîne deux contradictions. Il dit à la fois « sans exorde » et « exorde ex abrupto » (c'est-à-dire « éruptif », abrumpere comme erumpere): le plus simple au fond est de dire comme Ferrazzi « aucun exorde ». De même, Scaliger dit à la fois « proposer » et « supposer », ce qui, au sens de ces mots en latin, est un objet non identifié: un énoncé explicite qui reste implicite, puisque le terme même de propositio ou propositum signifie « pro/posé », « mis en avant », donc « explicite ». Ferrazzi supprime le problème de cet explicite implicite en évitant tout simplement de parler de propositio. Du coup, et très logiquement, Ferrazzi supprime à 1B le « Confirmat propositum » de Scaliger, « Elle

prouve sa proposition (ce qu'elle a avancé) ». Ensuite, tout s'enchaîne. Ferrazzi s'étant libéré de la proposition, il se libère aussi de la nécessité de montrer par quel argument cette proposition ou thèse est démontrée, qu'elle soit ou non explicitée. À ses yeux, Scaliger en somme ne serait pas allé assez loin. Si c'est vraiment une colérique qui parle, il lui fallait oublier toute idée de plan. Pour Ferrazzi, ce discours est un désordre de femme en colère, impossible en tant que tel à qualifier d'argumentation, qu'on appelle celle-ci la confirmatio (chez Scaliger) ou la Contentio (chez Ferrazzi²⁵).

- En somme, et comme Scaliger (ou Rollin), Ferrazzi considère que ce discours est « le langage de la colère ». Mais, à la différence de Scaliger, il se refuserait à voir là une forma orationis, un discours en forme, un modèle à imiter pour tout discours de colérique. On pourrait donc faire l'hypothèse que, à ses yeux, il est encore plus simple de considérer qu'il n'y a pas là de forme.
- 47 Nous avancions plus haut une première hypothèse pour l'absence de plan chez Ferrazzi: le but serait de souligner l'absence de préméditation du discours par Junon, ce qui convient à l'état de colère où elle se trouve. Nous avons maintenant une seconde hypothèse, qui n'exclut pas la première et qui est facile à vérifier: Ferrazzi ne donne jamais de plan pour les sortes de discours où selon lui il n'y a pas de proposition, et donc pas d'argumentation²⁶. De ce point de vue, on remarquera qu'il n'indique pas non plus ici le type de discours dont relève celui de Junon²⁷.
- Il est clair que ces deux hypothèses se rejoignent. Junon en colère a besoin moins de raisonner (d'argumenter) que de s'échauffer, de se rendre sa colère « sensible ». Non pas logos ou docere, mais pathos ou mouere. Même ses arguments sont pathétiques, ils pointent vers « ce qui la tourmente le plus » (1A), formule de Ferrazzi qui ne désigne pas du tout la proposition dégagée par les autres commentateurs. En somme, le colérique se raconte qu'il raisonne, quand il ne fait que s'exciter, d'argument en argument. Comme le dit à peu près Agricola, Junon « s'exhorte elle-même » (hortatur²8), c'est de l'auto-persuasion.
- Pour conclure, nous pouvons maintenant revenir sur le problème initial de l'ironie/antiphrase²⁹, dans le tout premier vers : « *Mene incepto desistere uictam*? », littéralement « Moi, mon projet, l'abandonner, vaincue? » Pour Nascimbeni, « Certains voient ici une *ironie*: pour ma part, je suis facilement de leur avis ; mais tous les mots sont dits avec un ton marqué, "moi", "vaincue", "abandonner"³⁰. » Un peu plus loin, le même Nascimbeni (ainsi que HORT.) voit de nouveau une ironie dans le *Quippe uetor fatis* du v. 39 (début de 1B: « Les Destins traversent-ils mes projets? »), ce dont Rollin se souvient, sans insister: « Quelques interprètes croient que cette objection est ironique, et ce mot *quippe* semble l'insinuer. Quoi qu'il en soit [...]. » Enfin, Nascimbeni voit aussi une ironie dans le « *Vincor ab Aenea* » de Junon, « Je suis vaincue par Énée » (Énéide, VII, v. 310, discours 49 chez Ferrazzi). Ce commentateur semble donc donner à *ironie* son sens pour ainsi dire moderne, celui de « moquerie, sarcasme », ou, dans les termes de La Rue à propos du *Quippe uetor fatis*, « une sorte d'amère plaisanterie », « *amaro quodam joco* ».
- Comme Ferrazzi, lui, donne constamment à *ironia* le sens strict d'antiphrase, sa remarque pourrait en première lecture être rapportée à un simple problème terminologique. Dans son vocabulaire, « il faut que j'abandonne » ne peut pas vouloir dire le contraire, « il ne faut pas que j'abandonne ». Ferrazzi considérerait que la figure de l'interrogation suffit à rendre compte de la négation implicite « abandonner ? moi ? » (sous-entendu : « jamais ! »). Il serait donc superflu de convoquer la figure de

l'ironie pour rendre compte de ce phénomène. Mais au-delà, il nous semble que l'on peut raccrocher cette remarque initiale à toute une réflexion sur la Colère dans ce discours. Ferrazzi n'a pas seulement pour lui le per interrogationem de Scaliger. Il a aussi Quintilien (IX, 2, 10): ce dernier donne ce vers 37 comme exemple même de l'interrogation qui « convient à l'indignation³¹ ». C'est là sans doute ce qui fait rejeter à Ferrazzi toute idée d'ironie au sens de plaisanterie, même amère. Le « convenir » de Quintilien parle de convenance, tout comme l'exorde ex abrupto selon Macrobe « ne convient pas » si l'orateur n'est pas indigné (non convenit, cité note 7). L'idée de moquerie viendrait donc contredire toute la cohérence du personnage de Junon et, audelà, du discours. L'indignation ou la colère sont trop violentes, ces passions excluent tout jeu ou jocus, toute ironie, quelque sens que l'on donne à ce terme. Au demeurant, quand Nascimbeni lui-même dit (poliment ?) être de l'avis de ceux qui parlent d'ironie, qu'il ne nomme pas³², il ajoute aussitôt un « mais » (« sed ») : son bémol insiste sur le ton « emphatique », sur l'énergie que met Junon dans chacun des mots qu'elle emploie, moi, vaincue, abandonner. Aux yeux de Ferrazzi, parler d'ironie reviendrait à ne pas entendre cette force d'expression de la Colère, qui rompt d'emblée toute digue, sur le mode du ex abrupto (rompre et abrupt viennent du latin rumpere, ruptum). Il ne faudrait donc surtout pas atténuer d'emblée ce que ce discours a d'éruptif, d'« extrêmement emporté et violent » (Rollin).

Discours 2, analyse de l'Énéide, I, 65-75 : Junon à Éole

1) Énéide, I, 65-75 : traduction française et texte latin

La sagesse de Jupiter, qui a prévu ce danger, a emprisonné <les vents> dans des cavernes obscures, et les a chargés du poids des plus hautes montagnes. 62 Il leur a en même temps donné un Roi, qui sût à propos, et suivant les lois qui lui seraient prescrites, les retenir dans leurs prisons, ou les mettre en liberté. Ce fut à lui que Junon s'adressa:

[2A] « Éole, lui dit-elle d'un air suppliant, vous que le Père des Dieux a rendu l'arbitre du calme et de l'orage,

[2B] voyez cette flotte qui vogue sur la mer de Toscane : ce sont mes ennemis ; 68 ce sont les Troyens vaincus, qui veulent aborder en Italie et s'y établir.

[2C] Déchaînez vos vents, submergez 70 ou dispersez ces vaisseaux <et leurs corps en pleine mer>.

[2D] J'ai quatorze Nymphes d'une beauté parfaite; Déiopée, qui l'emporte sur toutes les autres, sera le prix du service que vous m'aurez rendu. Je vous unirai ensemble pour toujours, 75 et les enfants qui naîtront de cet heureux hyménée, seront beaux comme elle. »

« Déesse, lui répondit Éole, c'est à vous de commander, et à moi d'obéir. Si Jupiter me protège, si les vents et les orages sont soumis à mon pouvoir, si je me vois admis à la table des Dieux, c'est à vous que je dois ces honneurs. »

60 Sed pater omnipotens speluncis abdidit atris

61 hoc metuens molemque et montis insuper altos

62 imposuit, regemque dedit qui foedere certo

63 et premere et laxas sciret dare iussus habenas.

64 Ad quem tum Iuno supplex his uocibus usa est :

[2A] 65 'Aeole (namque tibi diuum pater atque hominum rex

66 et mulcere dedit fluctus et tollere uento),

[2B] 67 gens inimica mihi Tyrrhenum nauigat aequor

68 Ilium in Italiam portans uictosque penatis:

[2C] 69 incute uim uentis submersasque obrue puppis

70 aut age diuersos et disice corpora ponto.
[2D] 71 Sunt mihi bis septem praestanti corpore Nymphae,
72 quarum quae forma pulcherrima, Deiopea,
73 conubio iungam stabili propriamque dicabo,
74 omnis ut tecum meritis pro talibus annos
75 exigat et pulchra faciat te prole parentem.'
76 Aeolus haec contra: 'tuus, o regina, quid optes
77 explorare labor; mihi iussa capessere fas est.

78 tu mihi quodcumque hoc regni, tu sceptra Iouemque

79 concilias, tu das epulis accumbere diuum

80 nimborumque facis tempestatumque potentem.'

2) Énéide, I, 65-75 : analyse de Ferrazzi

2. JUNON À ÉOLE, AFIN QU'IL DÉCHAÎNE SES VENTS CONTRE LA FLOTTE DES TROYENS

PATHOS: BONNE GRÂCE. ETHOS: QUI CONVIENT À UN SUPPLIANT.
SOURCES HABITUELLES DES RAISONNEMENTS: CIRCONSTANCES.
DEUX PARTIES: EXORDE ET ARGUMENTATION.

[2A] *Éole*] *Exorde*: pour se concilier les dispositions amicales d'Éole, elle porte aux nues son pouvoir sur les flots, puisqu'il peut les calmer comme les agiter.

[2B] Voyez cette flotte] Exposé des arguments, qui semble consister en ce <seul>Raisonnement:

Toi, tu peux et tu dois m'accorder cette grâce.

Donc tu le feras.

Qu'il le puisse, c'est évident, à cause du pouvoir que lui avait donné Jupiter sur les flots ; qu'il le doive, elle le montre en tirant argument d'une *Circonstance* : un peuple vaincu et ennemi de Junon, lui aussi se devait de l'avoir en haine.

[2C] Déchaînez] Conclusion de l'Enthymème, conclusion qui formule la Requête ellemême.

[2D] J'ai quatorze] Pour qu'il obéisse plus vite à la requête de Junon, elle lui expose la Faveur qui en sera la conséquence, à savoir l'union avec Déiopée; et elle amplifie l'importance de cette Faveur en tirant également argument de Circonstances: elle est la plus belle des Nymphes, jamais elle ne rompra ce mariage, enfin en tirant argument de l'espoir d'une descendance; Arist., II, 7, 80, III.

Éole répond brièvement qu'il doit obtempérer en tout aux demandes de Junon, à qui il exprime sa reconnaissance pour toutes les faveurs déjà reçues.

II. JUNONIS AD AEOLUM, UT IN TROJANORUM CLASSEM VENTOS EMITTERET

MOTUS GRATIA. MORES SUPPLICIS.

LOCI COMMUNES AB ADJUNCTIS.

PARTES SUNT DUAE, EXORDIUM, ET CONTENTIO.

Aeole] Ut sibi in Exordio benevolentiam conciliet, Aeoli in fluctus auctoritatem extollit [NASC.], qui eos et sedare, et concitare possit.

Gens inimica] Contentio hoc videtur constare Argumento:

Potes, et debes hanc mihi rem gratam facere ; Ergo facies.

Quod possit, patet ex imperio, quod illi Jupiter in fluctus dederat; quod debeat, ostendit ab Adjunctis, victam enim gentem, et Junoni inimicam debebat et ipse odio habere.

Incute] Complexio Enthymematis, et ipsa Petitio.

Sunt mihi] Ut promptius Junoni petenti pareat, exponitur, quod inde Beneficium consecuturus sit, nuptias Dejopejae; et illud Beneficium amplificat pariter ab Adjunctis, quod pulcherrima Nympharum esset, et nunquam ab illius thalamo discessura, tandem a spe futurae prolis; Arist. II, 7, 80.

Aeolus breviter respondet, se in omnibus debere Junoni obtemperare, cui quaecumque haberet, accepta omnia referebat.

3) Énéide, I, 65-75 : nos remarques

- Pour l'analyse de Ferrazzi et celle de ses prédécesseurs, nous renvoyons dans cette même livraison à l'avant-dernier article du Dossier (Francis Goyet, « Mythologies de la préméditation... », première partie). Ici même, nous nous contentons de donner quelques éléments supplémentaires
- 2A, le « extollit » de Ferrazzi est un terme fréquent chez les rhétoriciens : l'anglais en a conservé to extol et extollation. Mais, à propos de cet exorde, il se trouve uniquement chez Nascimbeni (NASC., col. 45B) : « extollit enim eius imperium à maiori ad minus » avec un peu plus loin le même concitare.
- 2B, « Toi, tu peux et tu dois..., donc tu le feras ». Ce syllogisme peut paraître d'une platitude frisant le comique. Il n'en est rien : c'est un renvoi à la puissance divine, la potentia, terme qui elle-même sublime le mot de possibilitas qu'emploie Servius. Pareille puissance crée des devoirs. La formule « Tu potes » est du reste reprise à Virgile : Énéide, VII v. 335 (requête de Junon à Alecto, discours 50 de Ferrazzi : la formule est là aussi dans le syllogisme de Ferrazzi) et X, v. 81 (Junon à Vénus, discours 70). Virgile écrit encore « potes omnia » à VI, v. 117 (prière d'Énée à la Sibylle, discours 44) et « potes » à VI, v. 366, rendu par « tu potes » au syllogisme (prière de Palinure à Énée, discours 46).
- Voir enfin la formule « tu peux », nullement comique, dans cette prière à Dieu chez Baïf (*Mimes*, éd. J. Vignes, Genève, Droz, 1992, p. 108):

Si tu es tout bon, tout puissant :

Si tu veux et tu peux bien faire,

D'un œil clément et salutaire,

Voy-voy ton peuple perissant.

- **2D**, *Arist., II*, *7*, *80*, III. Soit, dans la traduction Cassandre (ses italiques), le deuxièmement, à savoir l'importance des choses données :
 - [III.] [1385a20] Or il faut remarquer qu'un Bienfait est considérable en quatre façons, Ou à raison des *Personnes que l'on oblige*, si ces personnes-là sont dans une extrême nécessité; Ou à raison des *Choses*, si elles sont importantes, ou difficiles à avoir; Ou à raison du *Temps*, si l'on vient à obliger en telle et telle occasion; Ou enfin à raison de *Celui qui oblige*; par exemple, s'il est le premier, ou le seul qui ait jamais fait une chose semblable, ou si de sa part il y a plus contribué que pas un.
 - Ou, dans la traduction latine de Majoragio que suit Ferrazzi, les choses « magna » : Magna vero illa gratia est, quae valde egentibus praestatur, vel quae magna, et ardua tribuit, vel quae opportune fit ; vel quam aut solus, aut primus, aut copiose praestitit.

Majoragio voit dans ce paragraphe d'Aristote le début de la deuxième partie du chapitre sur la *gratia*. Or, il annonce cette partie par un « *Ex adjunctis* », donc, comme Ferrazzi, par un renvoi aux Circonstances :

À partir des circonstances et des précédents, on peut donner à connaître si la faveur est importante ou bien petite, si elle a été accordée ou bien non, et comment on peut en amplifier l'importance ou au contraire la minimiser.

Ex adjunctis, et antecedentibus cognosci posse, utrum gratia sit magna, an parva, sit facta, an non facta, et quomodo possit amplificari, vel imminui.

Selon Majoragio, tout le chapitre II, 7 d'Aristote, qui porte sur le bienfait, la faveur, porte surtout sur l'art d'agrandir ou abaisser celle-ci, l'amplifier ou la minimiser (« Caput VII. De gratia, et de arte gratiam amplificandi, et minuendi. »).

Pour Déiopée, la circonstance est une ou plusieurs des « circonstances de la personne » (Adjuncta personarum). Donat renvoie explicitement à deux de celles-ci : la beauté puis la naissance ou plutôt bonne naissance, c'est-à-dire la noblesse, en latin genus³³. Pour lui, la beauté elle-même a surtout à voir avec la noblesse. En fait d'adjuncta, à 2B, Laubanus détaille des « circonstances de la chose », c'est-à-dire du fait (Adjuncta rerum) : le où, le pourquoi, le comment.

Conclusion: d'un ethos à l'autre

- Nous avons vu l'analyse par Ferrazzi des deux premiers discours, ici et ci-dessus dans le dernier article du Dossier: il en reste ensuite quatre-vingt six, dont quelques-uns ont donné lieu à publication dans un autre Dossier d'*Exercices de rhétorique*³⁴. À ce rythme, poursuivre jusqu'au discours 88 la comparaison avec les autres commentateurs excèderait les limites d'une contribution partielle comme celle-ci. Mais le but fixé en commençant est atteint, puisqu'il s'agissait ici, très simplement, d'introduire à la méthode de Ferrazzi.
- De ce point de vue, le passage par les autres commentateurs nous paraissait un passage obligé. Il permet à la fois de situer l'originalité de Ferrazzi, qui est grande, et de ne pas prendre naïvement son analyse, ou n'importe quelle autre, pour le dernier mot rhétorique sur un discours donné. Tout discours peut donner lieu à des analyses à la fois convergentes et divergentes. De ce point de vue, on ne peut que se réjouir de voir Tiberius Donat susciter, enfin, l'intérêt des latinistes³⁵. Car il suffit de mesurer l'écart entre lui et Servius pour prendre conscience de la liberté des commentateurs, et du fait que la rhétorique n'était pas une norme absolue qui se serait imposée de façon étouffante. Comme toute discipline, c'était plutôt une grammaire et une batterie de concepts, qui fournissaient un langage critique commun tout en laissant au commentateur une grande marge de manœuvre dans l'application.
- Pour ce qui concerne ces deux premiers discours, en guise de conclusion nous pouvons les constituer en binôme. Tous deux sont prononcés par le même personnage, Junon, avec, de l'un à l'autre, une différence majeure en termes d'ethos. On va de superba à supplex, de la superbe à la supplication. Junon est d'abord une reine imbue de sa supériorité, puis elle se retrouve en situation de demandeuse, réduite à quêter une faveur auprès d'un dieu mineur qui est même, et très largement, son inférieur. Les commentateurs anciens sont sensibles au scandale hiérarchique que représentait, dans leur monde, une telle opposition. Éole pourrait s'exclamer, comme Achille dans l' Iphigénie de Racine (I, VI, v. 952): « Une reine à mes pieds se vient humilier! » Dans son

commentaire sur supplex, Scaliger y voit une preuve de l'« amentia » ou égarement de Junon : « C'est au point qu'elle s'abaisse à supplier des inférieurs, Éole ou la Furie 36. » La remarque est d'autant plus précieuse qu'elle désigne un autre binôme junonien. Nous avons vu que le discours 1 de Ferrazzi a pour répondant le discours 49 (Énéide, VII, 293-322). Nous pouvons ajouter qu'au premier binôme que constituent les discours 1 et 2 répond le binôme des discours 49 et 50. À 49, Junon est de nouveau atteinte dans son orgueil de reine : la progression des Troyens dans le Latium est pour elle une défaite majeure. Au discours 50 (Énéide, VII, 331-340, même ethos de supplex selon Ferrazzi), elle demande à l'une des Furies, Alecto, de déclencher une autre tempête, cette fois dans le cœur du bouillant Turnus, afin que celui-ci à son tour entraîne les Latins à faire la guerre aux Troyens.

La reprise du binôme initial souligne l'importance de celui-ci. On peut interpréter en termes narratifs pareille reprise pour ainsi dire en spirale, un cran au-dessus. L'espèce de didascalie qui précède le discours 1 énonce (au vers 36) le moteur central de l'Énéide : « Junon toujours occupée de sa vengeance », « Juno aeternum seruans sub pectore uulnus ». La déesse n'est pas seulement irata, en colère. Elle nourrit une colère éternelle, autrement dit, en termes latins, l'odium contre un ennemi, cette « haine » dont l'une des caractéristiques est que rien ne pourra jamais la faire cesser³⁷. Rien, pas même les destins, ces fata qui sont, eux, en faveur d'Énée et de l'établissement des Troyens à Rome. Le binôme des discours 49-50 réaffirme ainsi que Junon, encore et toujours, nourrit contre ses ennemis la même haine, d'autant plus forte que leur victoire est désormais plus grande. Pour que Junon dépose sa haine éternelle, même après la mort de son champion Turnus en duel singulier, il faudra, tout au bout de l'Énéide, l'intervention de Jupiter lui-même. C'est le discours 87 et avant-dernier de Ferrazzi, qu'il intitule « Jupiter à Junon, pour qu'elle cesse enfin de haïr les Troyens³⁸ ». Chez Ferrazzi, le chemin qui mène du discours 1 au discours 88 (où Junon obéit à Jupiter) épouse ainsi la trame narrative de l'épopée virgilienne. Autre manière de dire que les passions gouvernent les actions et les événements, à savoir, en ce cas, la colère de Junon, dès lors que cette colère est éternelle - sur le modèle de l'Iliade, où tout est suspendu à la colère d'Achille.

Le premier ethos du premier discours a ainsi un poids particulier, puisqu'il lance toute la suite de l'histoire. D'un point de vue rhétorique, le binôme qu'il constitue avec l'ethos suivant est aussi très instructif. On a là d'emblée les deux grands sens d'ethos chez Ferrazzi. Comme notre propos était d'expliquer la méthode de celui-ci, nous terminerons sur ce point.

Le sens d'ethos pour le discours 2 est celui qui est aujourd'hui redevenu familier, et qui est même d'usage courant. Quand on parle d'ethos de suppliant, le sens est clair. Cela signifie que le personnage entre dans un rôle préétabli, en l'occurrence celui de supplex, un rôle qui était parfaitement identifié par l'Antiquité. Puisque, dans le discours 1, Junon est superba, imbue de sa supériorité, on peut dire que le rôle de supplex est ensuite pour elle un contre-emploi, et supposer à partir de là qu'elle s'y plie de mauvaise grâce³⁹. Au-delà, c'est cette dimension de rôle préétabli qui nous amène à traduire en ce cas au masculin, pour rendre compte de la valeur généralisante. Le rôle n'étant pas genré, il serait étrange de traduire par « ethos de suppliante ». Ferrazzi en donne une belle confirmation au discours 6 (Énéide, I, 562-578), où Didon répond au porte-parole des Troyens qui ont échoué sur les côtes de Carthage. Son ethos se dit au masculin, « humanissimi Principis ». Certes, princeps en latin est toujours masculin. Mais,

au-delà, il faut entendre qu'il s'agit là d'un rôle préétabli, l'ethos ou attitude d'un Prince ou souverain faisant preuve d'humanité face à des rescapés. Notre traduction dans ces cas-là sera donc : « Ethos : qui convient à un Suppliant » ou « Ethos : qui convient à un Souverain très humain ». Comprendre : « attitude typique d'un suppliant (ou d'un bon prince) ». Didon se coule dans un rôle, un rôle qui pour le coup n'est pas un contreemploi, tant elle met très haut l'idée de justice.

Comme Virgile lui-même parle de supplex pour Junon (au discours 2, v. 64, tum Iuno supplex), le traducteur Desfontaines nous fournit un terme très élégant pour rendre ethos dans cet emploi, celui d'air: « dit-elle d'un air suppliant ». Il rend avec le même mot le difficile uultum demissa (I, v. 561) par lequel Virgile rend compte de l'ethos ou attitude de Didon au discours 6: « d'un air grave et modeste ». Le mot air dit bien à la fois l'effet d'affichage et la dimension typifiante, d'autant qu'il rend naturel le passage au masculin généralisant. Pour l'« air grave et modeste », en soi très loin du texte latin⁴⁰, nous pouvons du coup supposer que c'est une formule toute faite du temps de Desfontaines, et donc a priori un rôle typique et reconnaissable. Vérification faite, c'est bien le cas: les ordonnances royales imposaient aux avocats d'Ancien Régime de parler de façon « grave et modeste », c'est-à-dire de conserver la gravité de leur fonction et de modérer leur langage.

Autant ethos au sens de rôle ou d'air est assez simple à comprendre, autant son sens pour le discours 1 ne va pas de soi. Il paraît en tout cas difficile de traduire « Mores mulieris superbae » par « Ethos : qui convient à une femme orqueilleuse / imbue de sa supériorité. » Même si, nous l'avons vu, Quintilien dit que la figure de l'interrogation, au début du discours 1, « convient à l'indignation », « indignationi conuenit ». Le problème ne tient assurément pas à l'emploi du féminin. Au discours 88 et dernier, la didascalie initiale de Virgile décrit Junon répondant à Jupiter « summisso uultu » (Énéide, XII, v. 807). Desfontaines traduit par « d'un air soumis », et Ferrazzi indique comme ethos : « Mores obsequens Uxoris ». L'emploi du mot air suffit à indiquer que Junon entre ici dans le rôle de l'épouse qui obéit à son époux, et nous pouvons pour notre part traduire Ferrazzi par « Ethos : qui convient à une femme obéissante ». Dans le cas du discours 1, toute la question est de savoir si la déesse entre dans un rôle. Comme elle se parle à elle-même, pourquoi lui faudrait-il s'afficher comme ceci ou cela? Il semble bien que, dans cette situation, elle se donne à voir sans fard dans sa vérité, dans son être de reine pleine d'elle-même, pleine de superbe, ou, dans notre traduction, « pleine d'un orgueilleux sentiment de supériorité ». L'ethos dans ce genre de situation n'est pas un rôle, un affichage, il dit l'être, l'essence, avec le risque d'essentialiser (l'« orgueilleux », le « colérique »). On revient ainsi au sens général du grec èthos et du latin mores : la façon d'être habituelle, ou, comme le dit Rollin à propos du jeune Pérolla, le « caractère⁴¹ ». Voilà comment se comportent au naturel ces rois et ces reines, dans leur « superbe » insolente. Voilà à quoi ressemble une orgueilleuse. Ou, comme le dit Rollin, « tel est le langage de la colère ». À l'usage, la traduction par une formule commençant par plein.e de nous a paru cadrer assez bien avec l'ensemble des emplois de ce genre chez Ferrazzi, où les personnages sont à fond ce qu'ils sont. Pour pasticher Racine, Junon est « tout entière » à sa proie attachée.

La divergence entre ces deux sens d'ethos renvoie à une question à peu près insoluble : affichage, ou sincérité? On pourrait considérer, à front renversé, que Junon au discours 1 surjoue la colère, et que, à l'inverse, Didon au discours 6 laisse parler son bon cœur, de façon très naturelle. C'est le même genre de question insoluble que celle que

nous avons soulevée dans le Dossier, entre préméditation et improvisation. Pour conclure de même, il suffit de contourner ces questions, en posant qu'elles dépassent ce que peut promettre l'analyse rhétorique⁴². Que l'ethos renvoie à un rôle préétabli (le suppliant, le bon Prince) ou à un « caractère » entier et tranché (Junon l'orgueilleuse, Pérolla le résistant), dans les deux cas l'élément commun est qu'il relève du typifiant, du reconnaissable - « Je reconnus Vénus et ses feux redoutables ». En disant à l'instant voilà à quoi ressemble une orqueilleuse, nous avons retrouvé en fait ce qui intéresse le rhétoricien : la forme. Ce peut être la forme d'un discours donné, ou la « forme » d'un personnage, c'est-à-dire dans tous les cas « ce à quoi ressemble » l'un ou l'autre, ou d'un mot plus technique sa cause formelle, ce qui le caractérise. Les rhétoriciens cherchaient à repérer et à faire repérer par leurs étudiants du typique, du reconnaissable, du récurrent. Ils cherchaient donc à conquérir un univers de formes, un univers centré chaque fois sur un seul auteur⁴³. Et c'est cet univers de formes que nous-mêmes aujourd'hui cherchons à reconquérir. C'est tout, et c'est beaucoup. De ce point de vue, Ferrazzi est un guide précieux, dans et par sa sécheresse et sa monotonie mêmes, mais aussi dans et par son obstination : tous les discours de Tite-Live, tous ceux de Cicéron, et les principaux de Virgile. Il ne peut y avoir d'étude des formes, de morphologie, sans systématisme.

La bibliographie que nous donnons ci-dessous se limite à la liste des commentateurs de Virgile auxquels nous renvoyons. Par ordre chronologique des ouvrages: Serv., Don., Macr., Mel., Stri., Hort., Scal., Reg., Nasc., Laub., Cerd., La Rue, Rollin.

Les ajouts du « Servius auctus », ou Scholia *Danielis*, indiqués par des italiques dans l'éd. Thilo, ne sont connus qu'à partir du Virgile édité par Pierre Daniel (*Pub. Virgilii* [...] *Aeneidos* [...], Paris, Séb. Nivelle, 1600) ; ces ajouts, très importants en nombre, sont parfois considérés comme une source de Don.

On trouvera une première tentative de comparaison des commentateurs chez Jacob Pontanus (Jacob Spannmüller, 1542-1626, S.J.), Symbolarum libri XVII. Quibus P. Virgilii Maronis Bucolica, Georgica, Aeneis ex probatissimis auctoribus declarantur, comparantur, illustrantur, Lyon, Pillehotte, 1604 (auparavant: Augsburg, Praetorius, 1599). Pontanus donne surtout des citations très abondantes d'auteurs de l'Antiquité, en priorité des poètes; du côté des rhétoriciens, quand il cite des remarques de NASC., HORT. (qu'il nomme Montfortius), etc., il les leur attribue explicitement. Voici sa liste de commentateurs: « Donatus, Seruius, German. Valens, Nascimbaenus, Mont[f]ortius, Iunius Philargyr., Sebast. Corrad., Sebast. Regulus, Ramus, Bersmanus, Vrsinus, Erythraeus, Frischlinus ». Les sept premiers noms, de Donat à Corrado, se retrouvent dans la liste de 41 commentateurs recensés par Marolles (voir cette liste, in extenso, dans le Dossier de la présente livraison: article de Florence de Caigny, note 25).

BIBLIOGRAPHIE

CERD. Juan Luis de La Cerda (1560-1643, S.J.), P. Virgilii Maronis Priores sex libri Aeneidos, argumentis, explicationibus, notis illustrati, Lyon, H. Cardon, 1612 (livres I-VI; livres VII-XII et 1617); les explicationes seules, ou commentaire rhétorique, ont été éditées par N. Lemaire dans son Virgile, Quae extant opera omnia [...] cui Servium pariter et Cerdam [...], Paris, P. Didot l'aîné (Bibliothèque classique latine, ou Collection des auteurs classiques latins avec commentaires anciens et nouveaux), 1821 (t. VI) et 1822 (t. VII).

Don. Tiberius Claudius Donatus (fin du IV^e siècle ap. J.-C.), *Interpretationes vergilianae*, éd. H. Georg, Leipzig, Teubner, 1905.

HORT. Hortensius Montfortius, Lambertus (Lambert van der Hove, environ 1500-1574, que Pontanus appelle « Montfortius », et La Cerda, « Hortensius »), *Enarrationes in sex priores libros Aeneidos...*, Bâle, H. Petrus et Oporinus, 1559; pour l'éd. de 1577, voir Nascimbeni. – Sur cet auteur, voir Cl. Loutsch, « Énée face à Didon... », op. cit., note 25.

LA RUE Charles La Rue (1643-1725, S.J., en latin Ruaeus), P. Virgilii Maronis Opera [...] ad usum Delphini (1675), Paris, Simon Bernard, 1682.

Laub. Melchior Laubanus (1567-1633), *Archetyporum analyticorum Aeneidem libri septem*, Legnica (en allemand Liegnitz), Sartorius, 1610. – Sur cet auteur, voir Cl. Loutsch, « Énée face à Didon... », *op. cit.*, note 28.

MACR. Macrobe (début du Ve siècle ap. J.-C.), Saturnalia, IV, consacré pour l'essentiel à l'Énéide.

MEL. Philipp Melanchthon (1497-1560), Enarratio Aeneidos Virgilii (1530), dans Philippi Melanthonis Opera quae supersunt omnia, vol. XIX, éd. K. G. Bretschneider et H. E. Bindseil, Brunswick, C.A. Schwetschke et fils (Corpus Reformatorum), 1853, col. 435-472.

Nasc. Nascimbene Nascimbeni (né à Ferrare, actif dans les années 1555-1577), Lamberti Hortensii Montfortii enarrationes [...] in XII libros P. Virgilii Maronis Aeneidos. His accessit Nascimbaeni Nascimbaenii [...] in sex primos Aeneidos libros erudita et perelegans explanatio, Bâle, H. Petrus, 1577. – Sur Nascimbeni, voir Cl. Loutsch, « Énée face à Didon... », op. cit., note 26.

REG. Sebastiano Regoli (1514-1569, en latin Regulus), In primum Aeneidos Virgilii librum ex Aristotelis de arte poetica et rhetorica praeceptis explicationes, Bologne, G. de' Rossi, 1563 (p. 90-106, le monologue de Junon; p. 122-139, Junon à Éole). L'ouvrage s'arrête peu après le discours 3 de Ferrazzi (Énéide, I, 198-207).

Rollin, Charles (1661-1741), *Traité des études* (1726), éd. Letronne, Paris, Firmin Didot, 1872, t. I, p. 292-297 : analyse du seul discours 1.

SCAL. Julius Caesar Scaliger (1484-1558), *Poetices libri septem* (1561), Stuttgart/Bad Cannstatt, Fr. Frommann Vg (reprint), 1964; éd. du texte latin et trad. allemande par L. Deitz, chez le même éditeur, 1994-2003. Sans autre précision, « SCAL. » signifie que le renvoi est à III, 23, chapitre qui donne une analyse suivie de quelques discours.

SERV. Servius Honoratus (fin du IV^e siècle ap. J.-C.), In Vergilii carmina commentarii, éd. G. Thilo et H. Hagen, Leipzig, Teubner, 1923 (reprint de 1881). Voir l'introduction de : Servius, Commentaire sur l'Énéide de Virgile, livre VI, éd. E. Jeunet-Mancy, Paris, Les Belles Lettres (C. U. F.), 2012.

STRI. Victorinus Strigel (1524-1569, élève de Melanchthon), In Virgilii sex priores libros Aeneidos nouus commentarius ex privatis lectionibus, éd. Steph. Riccius, Wittenberg, sans nom d'éditeur, 1588. Le commentaire du livre II a été achevé en 1553 (« Auctore Victorino Strigelio. Anno 1553 », p. 150), et celui du livre VI en 1555 (« Absolvit foeliciter, Deo annuente, Die 6. Nouembris, Anno Christi 1555 », dernière page).

NOTES

- 1. Par exemple à Munich en 1735 : voir C. Loutsch, « Énée face à Didon (Énéide IV, 333-361) », Exercices de rhétorique, 2 | 2013, note 32, http://journals.openedition.org/rhetorique/179.
- 2. Fr. Goyet, « Présentation. Redécouvrir, en Virgile, l'immense rhéteur », Exercices de rhétorique, 2 | 2013, § 4-6, http://journals.openedition.org/rhetorique/174. L'édition princeps des Exercitationes rhetoricae sur l'Énéide est désormais sur Google Livres (exemplaire de la B. N. de Vienne, cote *35.L.19). Elle se trouve, avec sa page de titre propre, datée 1694, à la fin des Pub. Virgilii Maronis Opera, Padoue, Presses du Séminaire, 1695. Du décalage même entre ces deux dates, 1694 et 1695, il est tentant de déduire que les Exercitationes rhetoricae sur l'Énéide sont postérieures à celles sur Tite-Live.
- **3.** Plus exactement, son alternance entre romain et italiques, que nous inversons : là où il écrit « Assumptio, quae illustratur pulcherrima Hypotyposi, Ajacis... », nous mettons « Assumptio, quae illustratur pulcherrima Hypotyposi, Ajacis... »
- **4.** *Traverser*, « contrarier, empêcher » (se mettre en travers de). Racine, *Britannicus*, III, 8, v. 1041 : « Ainsi par le destin nos vœux sont traversés. »
- **5.** Ce second appel de note est ponctuel (il désigne le seul vers 37), quand le premier porte sur l'ensemble de 1A (vers 37-38) : c'est la façon de faire habituelle de Ferrazzi et de son époque.
- **6.** Non pas l'Ajax le plus célèbre de l'*Iliade*, fils de Télamon, mais l'autre Ajax, fils d'Oïlée, qui, le jour de la prise de Troie, « avait profané le temple de Pallas, d'où il avait tiré avec violence la prêtresse Cassandre, et l'avait déshonorée » (note de Desfontaines).
- 7. MACR. (2, 1-2): « necesse est initium abruptum habeat, quoniam satis indignantibus leniter incipere non convenit. Ideo apud Virgilium Iuno sic incipit. De là, l'obligation d'entrer brusquement en matière, parce qu'un homme qui s'indigne ne saurait débuter avec douceur. Voyez dans Virgile le début de Junon. » Rollin parle de même de « commencement brusque » (cité plus bas, § 31).
- 8. Voici par exemple la liste des « lieux intrinsèques » que donne Joseph de Jouvancy, où les conséquences sont traitées à propos des « effets » : définition, énumération des parties, étymologie, genre (et espèce), ressemblance (et dissemblance), contraires, circonstances, causes (et effets), comparaison (*Candidatus rhetoricae*, Rome, 1710, I, chap. 7 et 9). Ces « lieux » étaient parfois appelés « communs » : voir sur ce point les notes 21 et 22 au chapitre I, 6 dans notre éd. de Jouvancy (*L'Élève de rhétorique*, éd. sous la dir. de D. Denis et Fr. Goyet, Paris, Classiques Garnier, 2019).
- 9. Homère, Iliade, II, 196.
- 10. NASC., col. 32B : « facilius Dij patiuntur se à Diijs, quàm ab hominibus uinci ».
- 11. Probablement sous l'influence de Christoph Schrader (1601-1680), *De rhetoricorum Aristotelis sententia et usu Commentarius*, Helmstedt, H. Müller, 1674. Schrader vante le potentiel extraordinaire du moindre « lieu » ou argument de la *Rhétorique* d'Aristote, et en donne pour chacun autant d'exemples que possible. Là où Ferrazzi (ou Schrader) renvoie uniquement à la *Rhétorique* d'Aristote, un aristotélicien italien comme Sebastiano Regoli (REG.) renvoyait, lui, à tout Aristote, convoquant par exemple, pour la colère, l'Éthique à Nicomaque.

- 12. LA RUE, p. 166: « Occurrit objectioni, quae peti posset e summa vi fatorum in ipsos Deos; et est indignatio cum amaro quodam joco: 'Quasi vero fata debuerint ultionem injuriae permittere Palladi, mihi negare'. »
- 13. En français, il n'est pas nécessaire de recourir au... comparatif: « la Grande Ourse » s'entend nécessairement par rapport à la Petite Ourse, alors que le latin dit *Ursa Maior, Ursa Minor.* Les autres commentateurs déploient ici un luxe de détails pour expliquer que Junon « atténue » (attenuatio) la faute d'Ajax contre Pallas: en montrant que c'était une faute mineure, elle grandit (amplificatio) d'autant la faute des Troyens envers elle-même. Comme on dit désormais, d'un côté elle minore, de l'autre elle majore.
- **14.** De même, à XVII (nous soulignons) : « *Cum paribus autem similibusque* de honore, ac dignitate contendunt », « Pour les autres, *avec qui nous avons à disputer du rang, et que nous regardons avec émulation*, ce sont nos Pareils et nos Égaux ».
- **15.** Explanatio rhetoricae accommodata studiosae iuventuti, Liège, J. M. Hovius, 1659, I, chap. II, art. VIII puis art. X.
- **16.** SCAL. III, 70, p. 496: « Enthymema in illis habes Iunonis verbis: 'Divum [...] coniunx' non possum debellare Troianos. Ergo numen meum non est adorandum. Subticuit maiorem propositionem: numen sine potestate quae ei attribuitur non est adorandum. »
- 17. Boileau, *Art poétique*, III, v. 132-133 (nous soulignons); et encore « Qu'Agamemnon soit fier, *superbe*, intéressé » (III, v. 110). La première citation est un souvenir d'Horace, *Ars poetica*, v. 105, « *iratum plena <verba> minarum* ».
- 18. « Ad hanc formam orationis dirigendus erit animus irati. » La formule rappelle celle de Servius à propos du discours 2, citée plus haut dans cette livraison (Fr. Goyet, « Mythologies de la préméditation... », § 5) : « il faut savoir que c'est selon cet ordre [ce plan] que sont formées toutes les requêtes que l'on trouve chez Virgile [est secundum hunc ordinem omnes petitiones formare Vergilium] ».
- 19. Pour l'importance du mot analysis chez les rhétoriciens de l'époque, citons seulement le titre de Du Cygne, Analysis rhetorica (Ars ciceroniana, sive Analysis rhetorica omnium orationum M. T. Ciceronis, qua ars ejusdem, et methodus dicendi eruitur, et cuivis etiam docto Oratori ad imitandum proponitur, Douai, Bellère, 1661).
- 20. Substantif attesté en latin classique. Commentarius y désignant un recueil de notes (un aidemémoire), commentariolus peut signifier « petit écrit, petit mémoire » (Jérôme, Lettres, 119, 1), et a une valeur dépréciative chez Cicéron (De l'Orateur, I, 5, pour décrire son De l'invention, cité par Quintilien, Institution oratoire, III, 6, 59) ou chez Quintilien (ibid., I, 5, 7, « profitentium commentariolis », que Jean Cousin traduit par « manuels élémentaires d'enseignement »).
- 21. Charles Batteux, Principes de littérature (1753), Paris, Delalain, 1824, vol. 2, p. 41-48.
- 22. Sur ces bases, on pourrait penser que, pour désigner le passage sur Pallas, le choix même de vocabulaire entre comparatio ou exemplum devrait être significatif d'un choix entre deux lignes interprétatives, celle qui dégage un plan et celle qui ne s'y résout pas. Mais les commentateurs semblent en fait assez indifférents au terme employé. La confusion entre comparatio et exemplum est manifeste chez Mel.: « [1B Pallas] Ab exemplo a minori. Par un exemple <ou comparaison avecune déesse de moindre grandeur. [1C] Comparationis applicatio vel exempli. Application de la comparaison ou pour mieux dire de l'exemple. [« Application » à Junon, c'est-à-dire second volet du parallèle : d'abord Pallas, ensuite Junon.] » Cette formule même d'exemplum a minori n'est pas facile à traduire, tant elle fusionne les deux vocabulaires, celui de l'exemple et celui du parallèle ou comparatio. Par « exemple », il faut entendre ici « exemple historique », sens « propre » du mot exemplum (Quintilien, V, 11, 6) : un fait réel qui sert de précédent, ou de point de référence.
- **23.** SCAL.: « *Indignatur Juno sine prooemio in primo, sed ex abrupto ut aiunt, idque per interrogationem.* Indignation sans exorde mais comme on dit *ex abrupto*, et ce sous forme d'une interrogation. »

- **24.** Chez Quintilien (*Inst. Or.*, VIII, 6, 40), *adpositum* est le mot latin qui rend le grec *epitheton*: l'épithète est le premier des tropes qui servent « non pour exprimer une idée, mais seulment pour embellir un discours ou lui donner de l'ampleur ».
- 25. Le paradoxe ultime est que, dans l'opération, Ferrazzi transforme la « conclusion » de Scaliger (1D) en... argument. On a presque envie de dire, comme chez Laubanus, en second argument, à la différence que cette accumulation d'arguments ne fait pas, chez Ferrazzi, une argumentation (c'est sans doute pour lui un « tas » sans ordre, dit en latin aceruus; REG. p. 96 parle explicitement d'absence de conclusion: « sermo concisus, imperfectus », « un discours interrompu, inachevé »). - LAUB. (tabula V): « [1A] Propositio ex abrupto. Proposition ex abrupto. [1B-D] Confirmatio duorum arqumentorum. Preuve des deux arguments. [1B] Primum, a remotione causarum impedientium, hoc Enthymemate Nulla fata me poterunt impedire: Antecedens. Ergo strenue urgebo vindictae studium: Consequens idem cum Propositione. 1°) En supprimant les causes qui l'en empêchent, par l'Enthymème suivant. Les destins ne peuvent m'en empêcher (Prémisse). Donc je presserai avec force mon désir passionné de vengeance (Conclusion de l'enthymème, identique à la Proposition). [1D] II. ex effecto contrariae intermissionis vindictae. Si desistam incepto, nemo amplius pro Dea me colet: Propositio. Atqui colenda sum pro Dea: Assumptio omissa, et notoria. Ergo nequaquam desistam incepto: Conclusio i. Propositio Orationis. 2°) Par l'effet contraire, l'arrêt de sa vengeance. Si j'abandonne mon entreprise, personne ne me rendra plus de culte comme à une Déesse (Majeure). Or il faut me rendre un culte comme à une Déesse (Mineure omise, car évidente). Donc en aucun cas je n'abandonnerai mon entreprise (Conclusion, identique à la Proposition du Discours). »
- **26.** Cf. Marmontel (Éléments de littérature, article Preuve, éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005, p. 955), quand il énumère les types de discours qui se passent de « preuve » (d'Argumentation, Confirmatio ou Contentio). Ce sont : « (l)es actions de grâces, (l)es félicitations ou (l)es condoléances » soit, pour les premières, le discours 7 de Ferrazzi, et, pour les dernières, son discours 76.
- 27. Seul L AUB. (tabula V) en indique un: « Consultatio indignabunda de perdendis Trojanis, Délibération pleine d'indignation, sur les moyens de perdre les Troyens. » Cela dérive peut-être du « consilium » de MEL. (« Occasio et consilium Iunonis. Occasion et dessein de Junon »). REG. (p. 90) parle de délibération: « Iunonem faciat [poeta] secum deliberantem Trojanos perdere ».
- 28. Rodolphe Agricola (De Inventione dialectica libri tres, II, 16, éd. L. Mundt, Tübingen, Niemeyer, 1992, p. 304, l. 54-59; nous reprenons la traduction française, en cours, de Philippe Collé): « Argumentatio autem est [...]. Non dicit Iuno sibi ipsi tanquam credenti, nolle se desistere proposito: sed addita ratione, docet ipsa se, quare indignum sit vt desistat: hortaturque, vt in sententia permaneat. » « Une argumentation, c'est ce que le poète a ajouté peu après. «Dans le discours 1» Junon ne dit pas, comme quelqu'un qui aurait confiance en soi, qu'elle ne veut pas renoncer à son projet, mais elle s'explique [docet] à elle-même, en ajoutant une raison, pourquoi il serait indigne de renoncer [1B-C], et elle s'exhorte [hortaturque] à persévérer dans son intention [1D]. » Le passage du docere à l'exhortation est celui des raisons à la passion, puisque, comme le dit Érasme, l'exhortation enflamme plutôt qu'elle ne raisonne, d'où sa place habituelle en conclusion.
- **29.** Sur l'ironie, voir Quintilien, VIII, 6, 54-57, ainsi que la note complémentaire de Jean Cousin (*Institution Oratoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, t. V, p. 300-301).
- **30.** « Sed & omnia emphatikôs, me, uictam, incepto desistere. » L'emphase (en latin, significatio) dit plus que ce qui est dit : Quintilien, VIII, 3, 83-86 (comme trope) et IX, 2,64 (comme figure). Nous traduisons en songeant au sens qu'a gardé emphasis en anglais, « accent marqué, particulier ».
- **31.** Quintilien (IX, 2, 10): « indignationi conuenit ». Ferrazzi dit ira, « colère », là où Scaliger dit indignatio. Ferrazzi est cohérent avec Aristote, chez qui indignatio (grec nemesis) renvoie, stricto sensu, au chapitre II, 9 de sa Rhétorique. Mais SCAL ne pense pas nécessairement à ce chapitre 9 : la synonymie entre colère et indignation était courante. Voir Johann Nicolaus Funck (De stilo latino

exercitationes rhetoricae, Marburg, P. C. Müller, 1752, p. 457): « Aliquando <ira> indignatio vocatur, latius sumto vocabulo », « Parfois la colère est dite indignation, lato sensu ».

- **32.** Et que nous n'avons pas identifiés : mais nous ne prétendons pas avoir vu tous les commentateurs de l'Énéide.
- 33. Voir Quintilien: habitus corporis (V, 10, 26) et genus (V, 10, 24).
- **34.** Pour les discours 7, 10, 30, 48 et 80 de Ferrazzi (respectivement Énéide, I, 597-610; II, 69-194; IV, 333-361; VII, 213-248 et XI, 336-375), voir Exercices de rhétorique, 2 | 2013. Pour le discours 31 (Énéide, IV, 365-387), voir Fr. Goyet, « La rhétorique de Didon dans l'acte II : l'exprobratio au sein des vers 851-952 », dans Lectures de Jodell, e, Didon se sacrifiant, éd. E. Buron et O. Halévy, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 65-96. Pour le discours 56 (Énéide, VIII, 370-387), voir Ch. Noille, « La rhétorique est-elle une herméneutique ? » dans le Dossier de la présente livraison. **35.** Voir C. Loutsch, « Énée face à Didon... », op. cit., note 21; et dans la présente livraison, S. Clément-Tarantino, « De la paraphrase à l'interprétation... », § 1.
- 36. SCAL. (III, 13 A sexu, p. 182): « Adeo ut etiam demittat se supplicem deterioribus Aeolo et Furiae. »
- **37.** Aristote, *Rhétorique*, II, 4, 1382a5, dans un passage qui énumère tout ce qui distingue la haine de la colère (et que développe REG. p. 95): « la colère est de telle qualité, que le Temps la peut guérir, au lieu que la haine est incurable » (« *ira quidem tempore sanari potest, odium non potest* »). Chez un Tite-Live, l'exemple classique de l'*odium* est l'acharnement avec lequel Rome poursuit jusqu'au bout le siège de Capoue: non pas simple vengeance qui punirait la trahison (Capoue ayant pris, après la défaite de Cannes, le parti d'Hannibal), mais inimitié qui veut la mort de l'ennemi. C'est le sens de *haïr* dans le fameux « Va, je ne te hais point » : Chimène doit faire punir Rodrigue pour venger son père, mais elle ne veut pas sa mort.
- **38.** Avec haïr (odisse) en mot final : « Jovis ad Junonem, ut cessaret aliquando Trojanos odisse » (Énéide, XII, 793-806).
- **39.** La supposition est nôtre, mais REG. p. 122 explicite l'opposition, à propos du discours 2 : « Ici donc dans l'ethos de Junon nous observons deux passions, l'une douce, celle du suppliant, l'autre violente, celle d'une personne en colère » (« Hic igitur in persona Iunonis spectamus duos affectus alterum mitiorem, qui est supplicis, alterum vehementiorem, qui est irati hominis. »). À ses yeux, 2C, « Déchaînez vos vents... » est le retour de la colère, alors que Junon jusque là avait parlé en suppliante (REG. p. 123, où il admire que le poète soit arrivé à conjoindre ces deux éléments contraires, « duo inter se contraria »).
- **40.** Jacques Perret rend *uultum demissa* par « inclinant son visage », et Paul Veyne par « les yeux baissés » (respectivement : Virgile, *L'Énéide*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1977, I, p. 27 ; Albin Michel/Les Belles Lettres, 2012, p. 46) : le lecteur moderne aura du mal à comprendre que ces mots sont une indication scénique, une didascalie. Desfontaines a au moins le mérite de s'être demandé quel rôle celle-ci décrit.
- 41. Voir dans le Dossier de la présente livraison l'article de Fr. Goyet, « Mythologies de la préméditation... », § 26. REG. p. 91 identifie ethos et « habitus », au sens aristotélicien du terme (« animi morem, et quasi habitum »). Dans son Polyhistor (1688), Daniel Georg Morhof (1639-1691), lui, identifie mores et characteres, et il en dresse un long catalogue (« Codex morum seu characterum »), après en avoir noté l'absence même dans le De Usu de Schrader (Morhof, Polyhistor literarius, philosophicus et practicus, Lübeck, Boeckmann, 1747, III, ch. 9, § 16 puis 22-25, p. 615-617). Son catalogue commence par toutes les conditions sociales, et se termine avec les vertus et les vices, par exemple les orgueilleux, les avares, etc. (« ut; superbi, avari, liberales, magnifici, ostentatores, inepte seduli, assentatores, cavillatores etc. », § 24, p. 616), avant de conclure par le renvoi attendu aux Caractères de Théophraste.
- **42.** Pour l'ethos, elles sont traitées chez Cicéron, mais dans sa philosophie morale (théorie des quatre *personae*, *Des Devoirs*, I, 105-116, dont 114 sur la question du contre-emploi par rapport à sa nature propre ; pour une application à Didon et Énée, voir C. Loutsch, « Énée face à Didon... », *op. cit.*, note 19).

43. Ce qui répond à l'objection redoutable de la *Rhétorique à Herennius*, au début de son livre IV (§ 1-10) : « Si les rhéteurs avaient emprunté leurs exemples à un seul écrivain » (§ 8), alors oui, ils auraient pu prétendre que la rhétorique est un art.

AUTEUR

FRANCIS GOYET

Université Grenoble Alpes – UMR 5316 Litt&Arts